N° 299 — CXLIVme Année — Un numéro : 5 centimes — Mardi 23 Décembre 1902

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille portée à domicile en ville . . . . . fr.	8 —	4 —	2 —
La Feuille portée à domicile hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse . . .	9 —	4 50	2 25
A l'étranger (Union postale), envoi quotidien	25 —	12 50	6 25

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

Administration et Abonnements : WOLFRATH & SPERLÉ, Imprimeurs-Éditeurs

La vente au numéro a lieu : Bureau du journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 1, Temple-Neuf, 1

Il n'est pas tenu compte des lettres non affranchies ou anonymes. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 6, Concert, 6

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ANNONCES

Du canton : 1 à 3 lignes	50 ct
4 et 5 lignes . . 65 ct. — 6 et 7 lignes	75
8 lignes et au-delà . . . . . la ligne	10
Répétition . . . . . » .	8
Avis tardif, 20 ct. la ligne. . . Minimum	1 fr.
Avis mortuaires, la ligne 15 ct. »	2 fr.
» » répétition . . . la ligne	10 ct.
De la Suisse et de l'étranger . . » .	15 ct.
Avis mortuaires . . . . . » .	20
Réclames . . . . . » .	30

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. Encadrements depuis 50 ct.

BUREAU DES ANNONCES : 1, Rue du Temple-Neuf, 1

Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites ; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

PUBLICATIONS COMMUNALES

Apprentissages

Les apprentis et les apprenties de Neuchâtel-Serrières peuvent se procurer des **listes d'inscriptions pour les examens de l'année prochaine au bureau des prud'hommes tous les jours ouvrables entre 11 heures et midi et demi.**

Les **parents, tuteurs** et **patrons** sont instamment priés d'exhorter leurs apprentis à ne pas attendre au dernier moment pour se procurer leurs feuilles d'inscription et à ne pas oublier de les rapporter, après les avoir remplies, au dit Bureau, aux mêmes heures.

Aucune inscription ne sera reçue après le 15 janvier 1903.

Le Président des Conseils de Prud'hommes,
Ed. STEINER

IMMEUBLES A VENDRE

MAISON A VENDRE

au centre de la ville, comprenant une boulangerie et trois appartements. Pour tous autres renseignements, s'adres. Etude Jacottet & Jacot, avocats et notaire, rue St-Honoré 7.

Vignes à vendre

A Pain-Blanc, vigne de 10 3/4 ouvriers. Aux Parcs, vigne plantée blanc et rouge, de 6 1/3 ouvriers.

Ces vignes sont en parfait état.

S'adresser Etude Emile Lambelet & G. Matthey-Doret, notaires, Hôpital 18.

Terrain à vendre

10,000 et **8,000 mètres carrés,** entre Neuchâtel et Saint-Blaise. S'adresser à C. Mosset, à la Coudre.

ENCHÈRES IMMOBILIÈRES

La succession de M. Apollon Barbey-Jequier exposera en vente par voie d'enchères publiques, le mardi 20 janvier 1903, à 3 heures après-midi, en l'Etude et par le ministère de A.-Numa Brauen, notaire, à Neuchâtel, rue du Trésor 5, les deux immeubles suivants :

1. Rue du Trésor et rue du Seyon, maison double ayant 3 magasins au rez-de-chaussée, avec belles devantures. Plusieurs appartements.

2. Ecluse, les deux maisons formant l'angle au bas du sentier du Château, 2 magasins, 2 ateliers et appartements.

Ces deux immeubles ont un revenu locatif élevé et constituent de bons placements de capitaux.

Pour tous renseignements, s'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire.

VENTES AUX ENCHÈRES

La Commune de la Coudre

fera vendre en enchères publiques, samedi 27 décembre, à 2 heures après-midi,

15 lots de bois

(rangs et fagots), situés dans la Grande-Côte de Chaumont.

La vente aura lieu sur place et au comptant Rendez-vous à 1 1/2 h. devant le collège de la Coudre.

La Coudre, le 22 décembre 1902.

Conseil communal.

ANNONCES DE VENTE

BONNE TOURBE

noire, racineuse, bien sèche, au prix de 20 fr. les 3 mètres, rendue en ville, ainsi que de

bonnes kerbes

S'adresser à M. Alfred Robert, Martel-Dernier, Ponts.

— ÉTRENNES —

POUPÉES

Nouvel assortiment absolument de première fraîcheur, le stock complet de l'an passé étant tout à fait épuisé.

Poupées fines et ordinaires, poupées en gomme, celluloïde, poupées de bois.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

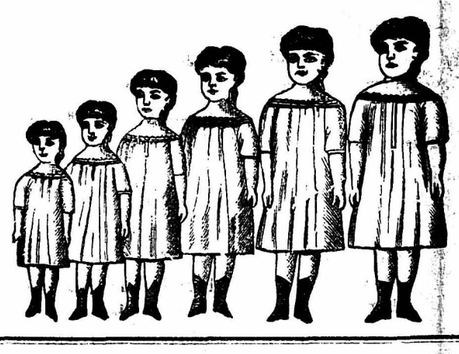

JEUX

Grand choix de nouveautés dans ce rayon.

Spécialité de Jeux bon marché

GRAND CHOIX DE **JEUX & JOUETS** *en tous genres* à

25, 50, 65 95, 1.25, 1.50, 1.95

jusqu'aux plus beaux articles.

Rue du Bassin 6 - Vis-à-Vis du Temple-du-Bas

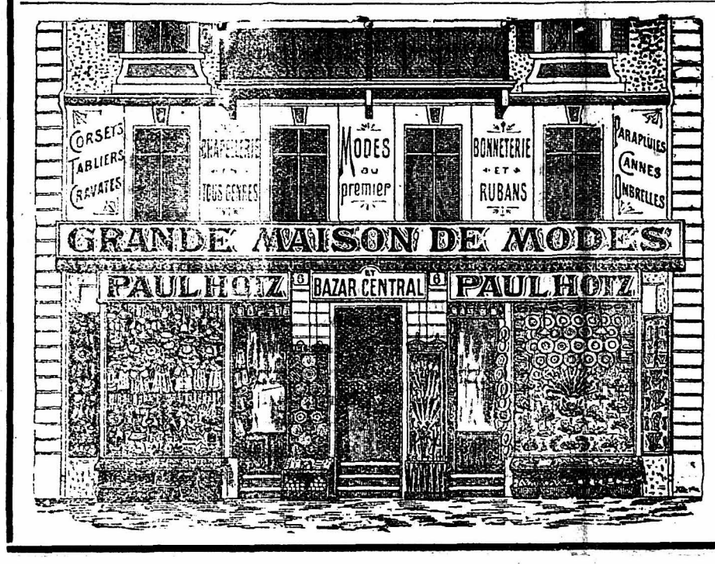

POUSSETTES de Poupées CHARS - CHAISES MEUBLES

Moteurs Chemins de Fer Lotos - Cubes etc.

VOIR spécialement mon étalage du 1er ÉTAGE

CADEAUX A MES CLIENTS

Pour les achats de	7 Fr.,	un beau calendrier, valant 75 centimes.
»	5 »	un nécessaire à aiguilles, 40 »
»	4 à 3 »	un livre d'images pour enfants.
»	2 à 1 »	deux jolies cartes postales.

MAROQUINERIE

Magnifique choix d'albums pour photographies, pour cartes postales, pour images, portefeuilles, porte cigares, buvards, scraps, trousses de voyage, ridicules, sacoches, petits sacs en tous genres, miroirs, sachets, écrans, cadres, nécessaires, porte bijoux, boîtes à mouchoirs, à cravates, à gants.

Prix d'un bon marché excessif.

Choix immense.

ÉTRENNES UTILES

En outre, pour les personnes désirant faire un cadeau utile, j'ai réassorti à fond pour les fêtes mes rayons de

MODES

Parapluies. Ombrelles.

Bonneterie, cravates, corsets, lingerie, chapellerie, quincaillerie, lampes, brosses, vannerie, ferblanterie, parfums et savons.

BOUGIES

PORTE-BOUGIES

Grande spécialité d'ornements pour arbres de Noël.

Boules, anges, étoiles et piques pour le sommet de l'arbre.

BON MARCHÉ

Beaucoup de variétés.

— BAZAR CENTRAL —

Etrennes utiles et agréables

APPAREILS ÉLECTRIQUES PORTATIFS pour appartement et de poche, depuis **5 fr. 50.**

APPAREILS ÉLECTRIQUES PORTATIFS pour *Docteurs, Dentistes, Amateurs photographes.*

Bicyclettes et Accessoires.
Ballons et Articles de Football.
Outils pour Découpages et Menuiserie.
Patins ordinaires, nickelés et lame de sabre.
Appareils de Gymnastique de chambre.

ED. FAURE, Neuchâtel
Rue de l'ORANGERIE (Vis-à-vis le Palais Rougemont)

Prix très avantageux ; en outre, jusqu'au 31 décembre, tout acheteur jouira d'un rabais extra de 10 % ou pourra choisir un article équivalent.

La fabrique de pains d'épices de VEVEY

sera la veille de Noël et Nouvel-An sur la place du Marché, avec un grand choix de pains d'épices fabriqués de la veille, tels que : bandes, pavés aux fruits, nonettes, grands et petits sujets décorés, etc.

En outre, bel assortiment de nougat de Montélimar, de Turquie et de confiserie orientale. — Arrangements pour sociétés.

H 7172 M — Se recommande, **C. BRESSET.**

ÉTRENNES

Magasin de coiffure — Rue de l'Orangerie

Pour cause de cessation de commerce

Liquidation de tous les articles en magasin, tels que : Parfums, Brosserie en tous genres, Peignes Flacons divers, Vaporisateurs, Eponges fines et ordinaires, etc.

FORT RABAIS

Se recommande, **Cécile BEDEAUX, coiffeuse.**

E. WULLSCHLEGER-ELZINGER, Neuchâtel

Lainage des Pyrénées pour dames et enfants. **Voir nos prix.**
Mouchoirs en fil et coton, avec et sans initiales. **Très beau choix.**
Ganterie en laine et en **peau.** Très grand choix **dans tous les prix.**
Gilets de chasse (Spencers), toutes les qualités, **aux derniers prix.**
Châles russes, Echarpes, Bas, Chaussettes, **etc.**
Sous-vêtements, système Jæger et tricotés, pour dames et messieurs.
Articles chauds, très durables et bon marché. **Grand choix.**
Toutes ces marchandises sont vendues à des prix très réduits.
Jusqu'au Nouvel-An, pour chaque achat de 7 fr., il sera remis un petit cadeau.

ARNOLD HEER

Place Numa Droz

GRAND ASSORTIMENT de LINGE CONFECTIONNÉ

Sur mesure, livraison dans les 24 heures

NOUVEAUTÉS

COLS BRODÉS (article de Saint-Gall) **à partir de 45 c.**

CRAVATES BRODÉES, Blanches et Couleur

Dernières Nouveautés en grands COLS de tous genres (ouvrage à la main)

OCCASION

En liquidation, aux prix les plus réduits, un certain nombre d'articles de **lingerie, tabliers, mouchoirs, camisoles coton.**

A LA MÉNAGÈRE

2, place Furry, 2

JOUETS

Potagers — Ustensiles de ménage
Fers et planches à repasser

Berceaux, poussettes et petits meubles

AU BON MARCHÉ

B. HAUSER-LANG & FILS

17, Rue de l'Hôpital, 17

TRÈS GRAND CHOIX de **Vêtements Complets** pour **CATÉCHUMÈNES**

CHEVIOTTE NOIRE et FANTAISIE, veston croisé ou droit

Fr. 19, 24, 29, 35 et 45

Reçu un nouvel assortiment de **PARDESSUS**

FORMES NOUVELLES

depuis fr. 29.—

17, RUE DE L'HÔPITAL, 17 — 17, RUE DE L'HÔPITAL, 17

IMPRIMERIE MODERNE — PAPETERIE

Fabrique de Registres — Reliures

ARTHUR BESSON

1, Bercles, 1, — NEUCHATEL — Téléphone 539

Papier et cahiers de musique. - Albums pour cartes postales. - Ephémères 1903

Fournitures et cartons pour bureaux

Timbres en caoutchouc — Grand choix de cartes postales illustrées

Boulangerie-Pâtisserie

CHARLES BREGUET

Neubourg 5

A l'occasion des fêtes de fin d'année :

Beau et grand choix de bonbons *pour arbres de Noël*

Biscômes, Leckerlis de Bâle Taillaules, etc.

Tous les lundis

GATEAU AU FROMAGE

dès 8 heures du matin

Se recommande.

Société de Consommation

Mont-d'Or des Charbonnières

JAMBONS FUMÉS

de la campagne

Demandez le prix-courant des vins et liqueurs en bouteilles.

FOIN

d'esparcette, 1re qualité, 100 quintaux à vendre, chez Emmanuel Descombes, à Lignières.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Vaisselle - Verrerie

Grand choix à visiter en vue des cadeaux

Demandez le prix-courant des vins et liqueurs en bouteilles.

2 mandolines et 3 guitares

à prix exceptionnel. S'adr. B. Kuffer-Bloch, Poteaux 2.

AUX 3 CHEVRONS — Bijouterie - Orfèvrerie — Horlogerie - Pendulerie

A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

TOUS LES JOURS :

Pâtés froids au veau truffé
Pâtés froids au lièvre
Pâtés froids au foie gras truffé

CHEZ

Albert HAFNER

PATISSIER

Faubourg de l'Hôpital 9

GUITARE

en bon état, est à vendre. Prix 12 fr. Parcs 37, 3me étage.

ATTENTION!

Le soussigné se trouvera sur la place du Marché de Neuchâtel, **mercredi,** avec de la belle **viande de cheval,** première qualité. On achète toujours des chevaux pour la boucherie.

Se recommande,
Eugène Moulin-Brunner.

OCCASION

A vendre faute d'emploi, un petit **calorifère** en très bon état.

Usine MARTI
Maladière 4.

Magasin FANNY FONTANA

35, rue des Moulins, 35
et tous les jours de marché sur la place.

Grand assortiment de:
Oranges, Citrons, Mandarines

Belles volailles de Bresse
et
beaux lièvres

LÉGUMES ET PRIMEURS
ASSORTIS
Se recommande à sa nombreuse clientèle et au public.

Porcs maigres

à vendre chez M. A. Wenger, à Peseux 61.
Même adresse
chien de garde
croisé Saint-Bernard.

NOUVEAUTÉ

Les flocons de riz

Produit **économique** et **excellent**
chez
H.-L. OTZ
à **AUVERNIER**

Liste des BILLETS GAGNANTS de la Tombola de l'UNION OUVRIÈRE

5	13	21	30	47	72	86	88	94	95	97	98	105	110	111	118
120	121	126	132	133	146	151	162	177	179	190	193	203	205	226	233
253	270	275	281	286	287	289	291	300	306	318	322	327	332	336	340
343	344	347	350	353	357	361	383	400	405	410	413	414	423	425	426
429	430	433	434	436	450	453	455	461	471	473	478	500	504	520	522
523	528	565	568	569	585	587	605	608	615	626	648	662	668	670	671
678	681	692	705	725	728	737	739	742	788	799	827	831	852	856	859
860	862	887	868	870	875	876	886	890	916	922	933	951	954	963	964
966	987	993	1007	1011	1012	1020	1027	1039	1053	1061	1064	1082	1085		
1108	1117	1141	1151	1152	1154	1165	1173.								

Les lots peuvent être retirés d'ici au 15 janvier; passé ce terme, ils deviennent la propriété de la société.

Le Comité de l'Union Ouvrière.

Deutsche reformierte Gemeinde

Weihnachtsgottesdienste

Weihnachtsfest, den 25. Dezember

9 Uhr. Schloßkirche. 1. Festpredigt. Chorgesang.
2 ½ » Schloßkirche. 2. Festpredigt.

Sonntag, den 28. Dezember

9 ½ Uhr. Untere Kirche. Gottesdienst mit Abendmahlsfeier.
4 » genau. Untere Kirche. Christbaumfeier. Chorgesang.

Javol **Salon de coiffure p^r dames** Javol

M. LINDER

6, rue du Concert, 6

A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-An, reçu un beau et grand choix de **parfumerie fine, savonnerie, brosserie, garniture d'ébène, peignes d'écaille** et imitation, et tous les articles de toilette désirés.

COIFFURE HAUTE NOUVEAUTÉ
pour bals et soirées
Travail très soigné — Salon recommandé
TÉLÉPHONE
Javol Javol

SOCIÉTÉ SUISSE
Pour l'Assurance du Mobilier contre l'Incendie, à Berne

Fondée en 1826 par la Société Suisse d'Utilité publique
Fonds de réserve: Fr. 4,691,868. — Capital d'assurances: Fr. 2,271,059,927

Cette Société, en activité depuis soixante-seize ans, assure contre l'incendie, la foudre et les explosions du gaz:
Le mobilier, le bétail, les instruments aratoires, les provisions de foin et de céréales, les marchandises de toute nature, machines et outillages de fabrique, d'ateliers, etc., en général tous les biens-meubles.
La Société indemnise aussi le dommage causé par l'eau des pompes et le sauvetage.
La Société, étant basée **sur la mutualité,** assure à des primes très modiques.
S'adresser aux sous-agents:

MM. Wilhelm Bonhôte, à Peseux.
P. Claudon, à Colombier, pour Auvernier, Colombier, Bôle, Boudry, Cortaillod et Bevaix.
H. Béguin, à Rochefort
MM. Ch. Burgat-Maccabez, à Saint-Aubin
J.-F. Thorens, notaire, à Saint-Blaise.
N. Quinche, à Cressier.
C. Gicot, avocat et not., au Landeron.
H. Mader, instituteur, Lignières.

et aux agents principaux, à Neuchâtel, G. FAVRE & E. SOGUEL, notaires,
Rue du Bassin 14.

NEUCHATEL-NEW-YORK

Passages en cabines et 3^me classe, par ligne française et autres. Prix modérés.
S'adresser à **J. Lenenberger & C^ie, à Bienne,** ou à leurs agents:
C. Schneiter, café du Grütli, à **Neuchâtel.**
Ch. Rodé-Stucky, restaurateur, à **Chaux-de-Fonds.**

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter un fauteuil voltaire usagé mais en bon état.
Offres sous E. Z. 12, poste restante, Serrières.

On désire acheter de rencontre 969
Schneider & Fick: Droit des obligations
S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Le Docteur VERREY
médecin-oculiste
ne recevra pas
à Neuchâtel, mercredi 24 décembre. H 11684 L

Un monsieur Bulgare

désire chambre et pension dans famille distinguée où il aurait l'occasion de s'exercer dans la conversation française. Adresser les offres sous A. P. S. 20, poste restante, Ville.

HOTEL DU CERF

Ce soir et jours suivants
RAMS
Volaille - Charcuterie - Mont-d'Or
Se recommande,
C. STUDER.

Monsieur C.-H. WUILLIOMENET, à Savagnier, et sa famille, ont l'honneur de remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

Société Chorale

La répétition d'ensemble du mercredi 24 décembre est renvoyée au vendredi 26, à 8 heures du soir.

ÉGLISE NATIONALE

La paroisse est informée que les cultes du jour de Noël auront tous lieu comme les années précédentes, au Temple du Bas, et dans l'ordre suivant:

A 10 h. 1^er Culte avec Communion.
A 2 ½ h. Ratification des jeunes garçons.
A 4 h. Prière de Noël.
A 5 h. Fête du catéchisme.

Le comité de la Crèche

a reçu de **quelques amis réunis le 6 décembre,** un don anonyme de 8 fr. et leur en exprime toute sa reconnaissance.

AVIS
DE LA
COMPAGNIE DES MARCHANDS

Les communiers de Neuchâtel, domiciliés dans la ville ou sa banlieue, inscrits au registre du commerce, faisant du commerce leur occupation habituelle et ayant, dans ce but, magasin, boutique ou bureau régulièrement ouvert et qui désireraient se faire recevoir membres actifs de la Compagnie des Marchands, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire chez le secrétaire de cette Compagnie, M. Paul Bovet, banquier, avant Noël 25 courant, afin que leurs demandes puissent être examinées par le Comité de la Compagnie avant la prochaine assemblée du jour des Rois. Faute par eux de se conformer au présent avis, leur demande ne pourrait être prise en considération dans la dite assemblée.

Compagnie
des
CORDONNIERS ET TANNEURS

Les communiers de Neuchâtel, domiciliés en ville, qui, remplissant les conditions requises, désirent se faire recevoir membres de cette honorable corporation, doivent s'inscrire avant le 25 décembre, chez M. Alph. Wavre, secrétaire de la Compagnie.

Deutsche-Stadtmission

Weihnachtsfeier
mit einem
Weihnachtsbaum

Donnerstag, den 25. Dezember 1902
abends 8 Uhr
im großen Konferenzsaale

Zu zahlreichem Besuche ladet freundlichst ein
Das Komite.

Le conflit vénézuélien

— On télégraphie de New-York à la « Morning Post » que l'on s'attend à nombre de faillites à Caracas.

— Suivant un télégramme de Port-of-Spain, le général révolutionnaire Matos s'est emparé de Ciudad Bolivar et y a établi son quartier-général.

— On mande de Bruxelles au «Times» que le gouvernement hollandais est décidé à s'abstenir de toute action contre le Venezuela.

— Le croiseur français « Troude », conformément aux instructions de la légation de France, se rend à Willemstad, parce que sa présence ici pourrait être interprétée comme une démonstration contre le Venezuela.

— Le croiseur italien «Giovanni Bausan» a capturé dimanche matin un petit sloop vénézuélien.

NOUVELLES POLITIQUES

Angleterre

La grosse affaire du jour, à Londres, c'est le jugement prononcé contre le syndicat général des employés de chemins de fer par la Cour du Banc du roi (The Court of King's Bench.) Dans la lutte judiciaire entreprise contre les syndicats ouvriers par les syndicats patronaux, c'est un événement de première importance. Il crée un précédent. Il suspend l'épée sur le trade-unionisme.

La question est, en effet, de savoir si la justice peut rendre un syndicat responsable des actions de ses affiliés et si l'on peut le frapper à la bourse pour grève et faits de grève. La Compagnie de chemins de fer de «Taff Vale» a tenté la démonstration. Ses employés s'étant mis en grève en août 1900 et ayant commis quelques déprédations, elle assigna en justice le syndicat général des employés de chemins de fer et fit saisir ses fonds. La justice vient de lui donner raison. Cette sentence, venant après plusieurs autres du même genre, permet de croire à un mouvement semblable à celui qui s'est produit à plusieurs reprises au cours du siècle, pour arrêter par des sentences les progrès du trade-unionisme. Le syndicat des employés de chemins de fer fait appel. L'affaire viendra donc devant la Chambre des lords.

— On parle de la prochaine démission de lord Cranborne qui reconnaît qu'il n'a pas réussi à la Chambre des communes. Lord Percy lui succéderait.

Russie

Depuis quelque temps, on s'occupe beaucoup de chemins de fer en Russie. Il y avait déjà les chemins de fer du ministère des voies et communications, ceux du ministère des finances en Asie, ceux de la guerre. Un nouveau réseau d'intérêt purement local va être établi par le ministère de l'intérieur; il ne comprendra que des chemins de fer vicinaux. La dépense sera supportée pour un quart par les zemstvos et pour les trois autres quarts par le ministère de l'intérieur.

Afin de diminuer autant que possible les frais de premier établissement, il a été décidé que les lignes d'intérêt général rendraient au nouveau réseau leurs rails courts et légers, très suffisants pour un travail restreint, et les remplaceraient par des rails lourds qui permettraient d'augmenter les vitesses des trains.

Turquie

Les gouverneurs des vilayets de Salonique, de Monastir, de Cossovo et de Janina ont reçu une circulaire leur ordonnant formellement, par iradé spécial du sultan, d'arrêter et d'emprisonner dans l'espace de vingt jours, et sous leur responsabilité, tous les perturbateurs de l'ordre, les brigands et les assassins. La copie de cette circulaire sera envoyée aux ambassadeurs. La Porte va décréter de nouvelles mesures basées sur les conseils des ambassadeurs.

Le bruit court que seize Arméniens voulant traverser la frontière russe ont été tués par quatre soldats turcs près d'Alaschgerd.

Chine

Une dépêche de Shanghaï au « Standard » annonce que Tung Fuh-Siang et le prince Tuan, actuellement dans le Kang-Sou, mobilisent des troupes dans le but d'exterminer tous les étrangers dans le Kang-Sou et le Cheng-Si. Les fonctionnaires xénophiles engagent les étrangers à quitter le Kang-Sou.

— Un télégramme de Shanghaï au « Times » dit que l'évacuation s'effectue avec lenteur. Une partie des troupes allemandes s'est embarquée samedi, les Anglais hier et les Français partiront le 26.

ARRESTATION
de la famille Humbert

Le correspondant du «Petit Temps» a pu voir Mme Humbert après son arrestation.

Voici les détails qu'il télégraphie:

Madrid, 20 décembre, 3 heures.

J'ai pu, grâce à l'obligeance du préfet de police de Madrid, voir Mme Humbert ce matin:

Le préfet me conduisit dans une grande chambre de la préfecture, où les trois détenues, Mmes Humbert, Marie Daurignac et Eve, étaient assises sous la garde d'agents de la sûreté. Un interprète se tenait également dans cette pièce. Aussitôt Mme Humbert se leva et nous dit en français:

— J'ai le plus vif désir de partir ce soir pour Paris, et je voudrais que les formalités d'extradition fussent autant que possible abrégées.

Mme Humbert ajouta que la santé de sa fille lui causait de sérieuses inquiétudes. Eve est atteinte, dit-elle, d'une grave affection du cœur et l'émotion de la nuit dernière a aggravé son état.

Paraissant très contrariée de la perspective d'une détention ici pendant quelques jours, Mme Humbert pria alors le préfet de ne pas la séparer de sa fille, et elle exprima le désir de déjeuner aujourd'hui avec son mari. Le préfet lui accorda ce qu'elle souhaitait, puis elle insista pour que sa fille pût voir, au moins une fois, une jeune fille espagnole avec laquelle elle s'était liée. Mais le préfet refusa.

Apprenant ensuite qui j'étais, elle me pria de faire savoir à Paris qu'elle et les autres membres de sa famille, avaient, comme elle, le grand désir de paraître le plus tôt possible devant la justice française, d'arriver à Paris très vite pour dire toute la vérité et dénoncer les auteurs de ses malheurs, surtout l'avocat de M. Cattaui.

Nous visitâmes ensuite les trois hommes qui étaient détenus chacun séparément sous la garde de sergents de ville et d'agents de la sûreté. Tous trois protestèrent à leur tour de leur désir d'être transférés en France le plus tôt possible pour se disculper. Ils nous déclarèrent être venus et être restés à Madrid seulement pour éviter la prison préventive, et nous affirmèrent qu'ils avaient toujours eu l'intention de revenir comparaître en France au moment de leur procès.

Frédéric Humbert me parut très laciturne. Il ne nous donna aucun éclaircissement. Il était soucieux, sombre, abattu.

Emile Daurignac se montra fort réservé et nous dit qu'il était une victime, coupable seulement d'avoir été entraîné. Il ajouta qu'il regrettait sa fuite.

Romain, plus loquace, affectait de ne pas comprendre pourquoi les formalités et les délais d'extradition retarderaient leur départ, puisque tous les six étaient avides d'aller à Paris et d'y comparaître.

J'ai observé que tous les détenus étaient bien vêtus.

Les formalités d'extradition seront menées rondement. M. Patenôtre ayant présenté hier au roi ses lettres de rappel, partira ce soir pour Paris, chargé d'affaires. Il fera le nécessaire pour hâter l'extradition des Humbert.

Je puis vous assurer que, contrairement à ce qui a été dit, toute la famille Humbert parle parfaitement l'espagnol.

LA VIE DES HUMBERT-DAURIGNAC A MADRID

Les Humbert, le jour de leur arrivée à Madrid, le 9 mai, descendirent dans un café de la rue Alcala. Ils se mirent à la recherche d'un appartement.

Le premier qu'ils occupèrent, le jour même de leur arrivée, était situé rue Urquijo. Ils se rendirent bientôt populaires parmi leurs voisins, gens modestes à qui ils faisaient des cadeaux, donnant des bonbons aux enfants, même dans la rue, causant avec les gens du peuple. La maison était modeste. Ils en occupèrent le premier étage, au-dessus d'un marchand de vin, dont l'enseigne est « Au grand boulevard ». Ils apportèrent sur une charrette les lits et les meubles les plus indispensables.

Le contrat de location fut signé sur présentation d'une cédule personnelle délivrée au moyen d'une fausse déclaration à Emile Daurignac, se disant Pedro Duval, sujet belge.

Les Humbert-Daurignac prétendaient être venus pour les fêtes de l'avènement du roi, et le jour où le roi passa sous leurs fenêtres, ils les décorèrent avec de petits drapeaux espagnols.

Ils affectaient de parler mal le français et exagéraient l'accent belge.

Comme ils sortaient souvent avec des espadrilles, leurs voisins leur donnèrent le sobriquet « les Français aux alpargatas ».

Après deux mois de séjour, ils déménagèrent et s'installèrent rue Ferraz, après avoir acheté un mobilier plus élégant à la salle des ventes. Là ils menèrent une vie tranquille, faisant de longues promenades au parc Moncloa et au Prado. Jamais ils n'allaient au théâtre. Souvent ils assistaient aux courses de taureaux. Ils prirent des abonnements à plusieurs journaux de Madrid sous le nom de Carlos Blanco. Ils achetaient le « Figaro », le « Petit Journal », l'« Intransigeant ». Ils ne recevaient pas de lettres. Au début, Eve Humbert donnait journellement une piécette pour les aumônes, puis elle cessa disant que ses moyens ne le lui permettaient plus. Ils visitèrent les musées, les monuments et les environs. Daurignac faisait de courtes absences.

Un mois avant d'arriver rue Ferraz, les Humbert et Daurignac avaient pris à leur service une jeune femme Marie Lado, mariée, sans enfants, à qui ils donnaient 60 piécettes de gage par mois, ce qui est un peu exagéré pour ici. Elle raconte qu'ils la traitaient bien, lui défendant seulement de faire venir même sa sœur et les fournisseurs dans la maison. Ils paraissaient inquiets. La présence de toute figure étrangère, tout coup de sonnette les faisaient sursauter. Un jour ayant été suivis par un inconnu au cours d'une promenade, ils rentrèrent fort préoccupés et à partir de ce jour Eve Humbert ne sortit plus. Ils invitaient fréquemment la famille Mugica. Mardi dernier encore, ils restèrent avec elle jusqu'à minuit.

Thérèse Humbert et sa sœur prenaient le tramway devant la maison, journellement, pour aller se promener aux environs de Madrid. Les hommes sortaient à la tombée de la nuit.

Emile Daurignac lavait le linge et les planchers. Les dames aidaient à faire les lits.

De curieuses indications ont été fournies par un voisin habitant le rez-de-chaussée de la maison de la rue Ferraz, où les fugitifs ont été arrêtés. C'est un fonctionnaire de la douane dont les antécédents sont très honorables. Il est père de famille. Il se nomme Mugica.

« Durant plusieurs semaines, dit-il, les Humbert-Daurignac m'ont fait de nombreuses avances et accablé de politesses. Ils me donnèrent des cadeaux afin de capter ma confiance et celle de ma famille. Ils se disaient Belges, venus à Madrid à l'époque de l'avènement du roi. Ils avaient été tellement enchantés de leur séjour qu'ils étaient décidés à rester. De plus, ils prétendaient être artistes peintres et offraient de faire les portraits de ma famille. »

Romain Daurignac se faisait appeler Léon Marquez; Eve Humbert se donnait pour la femme de Frédéric Humbert lequel disait s'appeler Charles Blanc. Romain Daurignac passait pour l'époux de Maria Daurignac. Celle-ci était appelée Mme Rita et Mme Humbert se donnait comme veuve Marta.

Bref, la confiance de la famille espagnole fut à ce point surprise qu'elle se fit le cicérone des Humbert pour les excursions aux environs de la capitale et les chaperonna dans les rues de Madrid. On passait les soirées ensemble. Un jour les Humbert obtinrent de Mugica une introduction pour un agent de change qui leur plaça 200,000 pesetas en fonds espagnols.

Ils consacraient leurs soirées à de longues conversations avec leurs voisins, la famille Mugica, sur l'art, tandis que Eve Humbert et Mlle Mugica chantaient et jouaient du piano.

Emile Daurignac se faisait passer pour un médecin belge. Il a à son actif une cure merveilleuse. Il a donné une ordonnance à une voisine qu'il a guérie en quinze jours d'une maladie d'estomac. Aucun médecin, jusqu'à ce jour, n'avait pu même la soulager. La malade était émerveillée, et l'est encore.

La police de Madrid a fait curer et fouiller les égoûts de la maison de la rue Ferraz, afin de voir si les Humbert n'y ont pas jeté de documents au moment de leur arrestation. Les recherches n'ont donné aucun résultat.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, en ville 2 fr. par trimestre.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Accident de chemin de fer. — Une collision entre deux trains s'est produite dimanche à Hop Springgs, entre San Francisco et Los Angeles. Il y a eu 12 tués et un très grand nombre de blessés.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, hors de ville 2 fr. 25 par trimestre.

NOUVELLES SUISSES

Police des vélos et automobiles. — La deuxième conférence intercantonale pour l'établissement d'un règlement unique à appliquer à la circulation des automobiles et cycles s'est réunie à Berne vendredi dernier sous la présidence de M. Ruchet, conseiller fédéral. Tous les cantons y étaient représentés. Le projet établi par le département de l'intérieur a été soumis à une discussion serrée, puis finalement adopté avec de nombreux amendements.

Le règlement vise tous véhicules routiers à traction mécanique, y compris ceux affectés à un service public (omnibus automobiles, voitures postales, etc.). Les voitures neuves seront soumises à des épreuves techniques sérieuses. Elles devront porter les couleurs du canton et un numéro visible. Les voitures étrangères de passage sur le territoire seront exemptées des formalités ci-dessus si elles produisent des pièces suffisantes délivrées par leur pays d'origine.

Cette prescription ne s'appliquera pas aux voitures faisant en Suisse un séjour prolongé, si les cantons en décident autrement. Les pièces délivrées par les cantons doivent être soumises au contrôle du département fédéral de l'intérieur. Les dispositions relatives à l'éclairage des voitures, aux signaux d'alarme, aux freins, seront désormais unifiées.

Les dispositions suivantes règlementent la vitesse des véhicules. Dans les villes et villages la vitesse ne doit pas dépasser 12 kilomètres à l'heure; sur les ponts, dans les rues étroites, cette vitesse doit être réduite à 8 kilomètres. La vitesse de 30 kilomètres à l'heure ne doit jamais être dépassée.

Le cas d'accident est aussi prévu, et la conduite à tenir par le conducteur en pareil cas réglée.

Certaines dispositions concernent spécialement les vélocipèdes, même sans moteur. Les cyclistes devront être munis d'une carte d'identité, mais leur photographie n'est pas exigée.

Les cyclistes étrangers seront soumis au même régime que les chauffeurs étrangers.

Les cantons ont renoncé à la signature d'un concordat proprement dit. Ils se sont simplement engagés à édicter, chacun dans son ressort, un règlement sur le modèle de celui adopté par la conférence.

Le montant des droits fiscaux, de même que les sanctions pénales, sont fixés par les cantons.

L'unification du régime des vélos et automobiles sera accueillie avec joie comme un progrès marqué sur le régime actuel.

Chemineaux. — Dimanche a eu lieu au velodrome de Wiedikon (Zurich), une assemblée de 400 délégués de la société suisse des ouvriers de chemins de fer. L'assemblée a décidé d'envoyer une délégation à la direction générale des chemins de fer fédéraux et au président du Conseil d'administration des dits chemins de fer pour demander que les chemins de fer fédéraux s'occupent le plus tôt possible de l'assurance sur la vieillesse pour les ouvriers invalides, et qu'elle présente un projet de règlement sur les salaires.

BERNE. — Le Conseil d'Etat a décidé de retirer l'autorisation qu'il avait accordée en 1898, au tenancier du buffet de la gare, de tenir son établissement ouvert jusqu'à 2 ¼ h. du matin, cette autorisation ayant donné lieu à des abus.

LUCERNE. — Le « Vaterland » annonce que le sacristain de la paroisse de Triengen, M. Aloïs Fries, négociant, a disparu depuis vendredi soir. Il s'était rendu à Wilihof et à Winikon, pour faire des encaissements. Le soir, il s'est mis en route pour rentrer chez lui et n'a plus reparu. On ne sait pas encore s'il a été victime d'un guet-apens ou d'un accident.

GENÈVE. — Jeudi, à six heures du soir, deux troupeaux de bœufs se sont échappés de la gare de Cornavin.

Ce fut alors, à travers les rues, une poursuite épique. Affolés, des gens couraient se réfugier dans les allées, escaladaient les reverbères, criaient, se bousculaient, tombaient, tandis que les bœufs fonçaient corne en avant contre ceux qui tentaient de leur barrer le passage. Il fallut les ramener de très loin.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, en ville 4 fr. par semestre.

CANTON DE NEUCHATEL

Hauterive. — Une commission composée de membres des Conseils communaux d'Hauterive et de La Coudre étudie actuellement la question de la fusion de ces deux communes avec celle de Neuchâtel.

La Chaux-de-Fonds. — La « Sentinelle » annonce que l'assemblée du parti socialiste chaux-de-fonnier a décidé, à l'unanimité, d'engager une propagande active en faveur de la représentation proportionnelle sur le terrain communal. Elle a invité le comité du parti socialiste à prendre toutes les mesures pour recueillir les signatures voulues, dans l'éventualité d'un refus par le Conseil général de prendre en considération la motion déposée par les conseillers généraux socialistes, en faveur de la proportionnelle.

Locle. — On a pu voir ces derniers jours, dit la « Feuille d'avis des Montagnes », parcourant les rues du Locle, l'air très affairé, un monsieur d'allure distinguée, vêtu d'un léger pardessus clair de coupe irréprochable et chaussé de bottines jaunes étonnées de barbotter dans la neige fondue.

Cet individu, dont le zézayement et le bagout méridional révélaient la nationalité italienne, se présentait chez les industriels, muni de recommandations de personnalités en vue dans le monde horloger, et annonçait qu'il allait donner une conférence très intéressante sur le développement du commerce dans les divers Etats de l'Europe. Il avait, disait-il, traversé à cheval plusieurs pays. Un certain nombre de personnes se laissèrent séduire par les bonnes manières du visiteur et achetèrent, moyennant 2 fr., le privilège d'assister à sa conférence.

Or donc vendredi soir quelques auditeurs se trouvaient réunis au Collège du Bas. La causerie, d'une banalité désespérante, n'offrait aucun intérêt et n'avait aucune valeur pratique. Elle émanait d'un homme ne connaissant nullement son sujet. La conférence fut du reste courte, le monsieur ayant annoncé qu'il venait de recevoir un télégramme le rappelant en Italie par le train de 9 ¼ h. L'art de faire des dupes eût été sans doute une matière plus appropriée à ses compétences de mystificateur.

Le même personnage a voulu faire un coup semblable à Neuchâtel; il s'agissait d'une conférence sur l'Espéranto, la nouvelle langue universelle; mais il a été démasqué avant d'avoir pu faire des dupes.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, hors de ville 4 fr. 50 par semestre.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil général de la Commune

Séance du 22 décembre 1902

Terrain pour l'usine à gaz. — La commission qui a étudié la question de l'usine à gaz avait recommandé au Conseil communal de s'occuper d'un terrain où pourrait être installée l'usine à gaz après une période de 15 à 20 ans. Le Conseil communal a donc acquis, pour le prix de 85,000 fr., un terrain de 35,795 mètres carrés, appartenant à l'hoirie J.-F.-Albert de Rougemont et situé sur le territoire d'Hauterive, au sud de la route cantonale et du pont qui traverse celle-ci à Champreveyres. Il demande la ratification de l'opération.

Cet objet est pris d'urgence.

M. R. de Chambrier approuve la précaution prise par le Consil communal, tout en relevant l'affirmation de l'expert Weiss, de Zurich, que la nouvelle usine coûterait 860,000 fr. de plus que celle prévue par le Conseil communal, — cela pour calmer les ardeurs des partisans du transfert immédiat de l'usine.

Renvoyé à la commission de l'usine à gaz.

Pétition. — Une pétition de 43 habitants du quartier de la Collégiale demande qu'il ne soit pas touché aux massifs de verdure et de fleurs établis aux abords de la Collégiale et qu'il ne soit plus permis de jouer à football dans ces parages.

Plan d'alignement. — Un rapport relatif au tracé de la route des Parcs (au delà des Parcs-du-Milieu) est déposé sur le bureau.

Un passage sur voies à la Boine. — Les frais d'une route sous voies ont paru trop élevés au Conseil communal, qui propose une dépense de 17,000 fr. pour jeter sur voies une passerelle métallique; le passage actuel, pour voitures, subsiste tel quel.

Dépôt sur le bureau.

Expropriation Lambert. — Ensuite d'un jugement arbitral portant à 13,500 francs (au lieu de 31,000 fr. demandés par l'exproprié et des 5,000 fr. offerts par la Commune) les frais à payer à M. Alfred Lambert pour l'expropriation partielle de son immeuble à la rue Saint-Maurice, le Conseil communal avait demandé une nouvelle expertise. Le second jury confirme le premier jugement. Le Conseil communal demande donc un crédit total de 14,700 fr. pour l'expropriation et les frais.

Dépôt sur le bureau.

Agrégation. — La demande en agrégation de Baptiste Artigue et famille, Français, est renvoyée à l'examen de la commission.

Ecole de commerce. — M. Ed. Petitpierre rapporte sur l'arrêté d'organisation de l'Ecole de commerce. La commission estime qu'il conviendrait d'adopter avant tout un projet d'arrêté organique en quatorze articles, puis un règlement d'organisation, puis des règlements intérieurs. Pour aujourd'hui, elle soumet l'arrêté organique ou de fondation, qui ne change rien aux situations acquises et respecte les engagements pris par l'ancienne direction.

Cette procédure est adoptée et l'on discute les articles.

A l'art. 5, qui fixe à neuf le nombre des membres de la commission administrative de l'Ecole, MM. Eug. Bouvier et R. de Chambrier demandent respectivement que ce nombre soit porté à onze et à quinze. M. Béguin-Bourquin se rallierait au chiffre de 11. MM. Petitpierre et Lambelet soutiennent le chiffre de 9. C'est ce dernier chiffre qui prévaut.

A l'art. 6, où il est disposé que le directeur ne peut, sans l'autorisation de la commission, exercer aucune autre fonction salariée, M. Gauchat voudrait que ce fonctionnaire dût tout son temps à l'établissement dirigé par lui.

M. de Meuron combat ce désir, car il lui semble bon — la commission devant être armée contre son directeur — que celle-là puisse autoriser celui-ci à donner des leçons si elle le juge bon.

M. G. Sandoz parle dans le même sens: il est mauvais de cantonner un homme dans une fonction, de supprimer sa liberté ou ses chances de développement intellectuel s'il remplit intelligemment son devoir.

L'article 6 est adopté sans amendement.

A propos de l'art. 10, M. Auguste Lambert a entendu dire que deux professeurs sont arrivés à toucher plus de 7,000 fr., ce qui n'est pas réglementaire. M. le rapporteur déclare que deux professeurs ont touché l'un 5,716 fr. et l'autre 5,636 fr.; ils ont donné quelques leçons à la place du directeur malade; ce fait est exceptionnel.

M. Jean de Montmollin attire l'attention sur l'avantage qu'il y aurait quant à la qualité de l'enseignement à prévoir une limite d'âge pour les professeurs.

La discussion est close et l'arrêté est voté dans son ensemble.

Le budget de 1903. — M. Ed. Petitpierre rapporte au nom de la commission.

Le projet de celle ci porte en dépenses 2,130,169 fr. 55 et en recettes 2,078,118 francs 30 centimes, soit un déficit de 52,051 fr. 25.

La commission propose un postulat pour demander au Conseil communal un rapport et des propositions concernant la fixation d'une échelle des traitements avec minima et maxima pour tous les postes d'employés et fonctionnaires faisant l'objet d'une mention au budget.

La discussion est remise à la séance suivante.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, en ville 8 fr. par an.

FAITS DIVERS

Naissance d'un prince. — On annonce que la princesse de Galles a donné le jour, le 20 courant, à sept heures et demie, à un fils.

La princesse se trouve à York cottage, à Sandrigham. La villa est située tout près du château particulier du roi Edouard. L'état de la princesse et de l'enfant est aussi satisfaisant que possible.

Le nouveau prince est le cinquième enfant de l'héritier de la couronne d'Angleterre; la princesse de Galles a déjà en effet quatre enfants: le prince Edouard-Albert, né en 1894; le prince Albert-Frédéric, né en 1895; la princesse Victoria-Alexandra, née en 1897; le prince Henri-Guillaume, né en 1900.

Un breuvage magique. — M. Ducrocq, commissaire de police du quartier de la Villette, recherche, depuis deux jours, une bohémienne qui a fait deux victimes parmi les habitants du dix-neuvième arrondissement de Paris.

Cette femme s'était présentée chez Mme Mélanie Vion, âgée de trente-huit ans, demeurant 31, rue de Flandre, et lui prédisait un avenir terrible pour un enfant qu'elle allait mettre au monde. Toutefois, pour conjurer le sort, elle avait administré à Mme Vion un breuvage qui provoqua chez la malheureuse femme des souffrances atroces.

Mme Vion, transportée à l'hôpital Saint-Louis, accoucha d'un enfant mort-né et elle-même est dans un état désespéré.

Une noce troublée. — Un propriétaire de la commune de Joué les-Tours, M. B., âgé de cinquante-et-un ans, était venu l'autre jour à Paris pour marier son fils.

Après la cérémonie nuptiale, un grand dîner fut offert rue Meslay à toute la noce, au domicile des parents de la mariée.

Pendant que tous les invités sablaient le champagne et que M. B. se disposait à chanter, un violent coup de sonnette retentit.

Deux agents de la Sûreté firent irruption dans la salle et prièrent M. B. de les suivre à la Préfecture de police.

On devine l'émoi qui s'empara de tous les assistants.

« Il doit y avoir une erreur, protesta le beau-père intrigué; de quel droit venez-vous m'arracher des bras de mes enfants, en pleine fête, pour me conduire en prison? »

Les deux inspecteurs lui exhibèrent alors un mandat d'arrêt du parquet de Tours, dont ils étaient porteur, l'inculpant d'incendie volontaire.

M. B. protesta de son innocence, jura être victime d'une déplorable erreur judiciaire, mais force lui fut de se laisser emmener par les agents.

M. Hamard, chef de la Sûreté, l'a fait conduire immédiatement à Tours, où il a été écroué à la disposition du parquet de cette ville.

Une dangereuse teinture. — Une rentière, Mme veuve Langlois, demeurant à Paris, à la Villette, a été victime d'un singulier accident.

La rentière avait acheté, la veille, dans un grand magasin du centre, un flacon d'une teinture spéciale pour les cheveux, dont on lui avait vanté les précieuses qualités.

Seule, dans son cabinet de toilette, Mme Langlois venait de s'en faire une application, lorsque, tout à coup, des cris terribles révolutionnèrent les domestiques.

La femme de chambre accourut aussitôt près de sa maîtresse et trouva cette dernière qui se roulait sur le sol en s'arrachant ses cheveux.

Un médecin, appelé, donna les premiers soins à la rentière et déclara que la teinture, cause de tout le mal, avait brûlé atrocement le cuir chevelu de la malheureuse femme.

En raison de son état, qui est des plus graves, Mme Langlois a du être transportée à l'hôpital Saint-Louis.

Au Mozambique. — Le gouvernement de cette colonie vient de prendre un arrêté en vue de restreindre l'émigration des Européens sans ressources. On estimera sans doute que c'est là une étrange façon de procurer de la main-d'œuvre à une colonie qui en manque totalement. Mais le gouvernement du Mozambique n'a plus qu'une préoccupation au monde: spéculer sur l'exportation des « engagés » noirs vers la Rhodésia, le Transvaal et le Natal. Lorsqu'un travailleur blanc passe du territoire portugais au territoire britannique, le gouvernement du Mozambique n'encaisse pas de prime comme lorsqu'il s'agit d'un travailleur noir.

Tout immigrant devra prouver: 1. qu'il est porteur d'une somme minima de 1250 fr., en numéraire ou en valeurs, et 2. qu'il a trouvé un emploi — avant d'avoir débarqué! Par dessus le marché, il devra verser un cautionnement de 500 fr. sous un prétexte, et un autre de 125 fr. sous un autre prétexte, et ces cautionnements lui seront remboursés sous des conditions extrêmement compliquées. De sorte que l'on peut dire aux personnes désireuses de se rendre au Rhodésia ou au Transvaal: — Evitez avec soin le territoire portugais.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, hors de ville 9 fr. par an.

DERNIÈRES NOUVELLES

Lausanne, 22. — Le Grand Conseil, réuni lundi en session extraordinaire, a décidé à l'unanimité d'adhérer au projet de rachat du Jura-Simplon par la Confédération.

Zanzibar, 22. — M. Chamberlain est arrivé et a été reçu en audience par le sultan.

Rudyard Kipling et l'Allemagne

Londres, 22. — Le « Times » publie un poème de Rudyard Kipling, intitulé: « Les Rameurs », dans lequel le poète parle de l'Allemagne comme de l'ennemi déclaré.

Le « Times », bien que réprouvant le « terme d'ennemi déclaré », remarque que le poème de Rudyard Kipling, est, sans nul doute, l'écho du sentiment qui prévaut en Angleterre, au sujet de l'alliance des gouvernements anglais et allemand au Venezuela.

Nouvelles de cour

Dresde, 22. — Le « Dresdner Journal », organe officiel, annonce que la princesse héritière a quitté subitement Salzbourg, dans la nuit du 11 au 12 de ce mois, probablement dans un accès de surexcitation mentale, et s'est rendue à l'étranger en rompant toute relation avec les siens. Les fêtes qui devaient avoir lieu cet hiver à la cour ont été décommandées et la réception officielle du nouvel-an n'aura pas lieu.

Tremblement de terre

Marghelan, 22. — L'Agence télégraphique russe annonce qu'Andischen et les environs de cette localité ont beaucoup souffert des tremblements de terre. D'après les derniers renseignements, 2500 personnes auraient péri et 16,000 maisons auraient été détruites. Malgré les secours envoyés par le gouvernement, la population souffre de la famine et du froid. Les secours continuent.

L'Affaire Humbert

Paris, 22. — Au nom de Mme Humbert, veuve de l'ancien garde des sceaux, M. Gustave Lefèvre, son avocat-conseil, est venu lundi-après-midi demander à M. Leydet de vouloir bien ordonner la mise en liberté provisoire de Mlle Eve Humbert. M. Leydet a répondu qu'il ne pourrait statuer que lorsque auraient été réglées toutes les formalités d'extradition.

M. André a fait subir lundi après midi, à Parayre, un premier interrogatoire de forme. Quant à M. Leydet, il a passé plusieurs heures à entendre M. Parmentier, avoué au Havre.

Madrid, 22. — Le consul de France a visité hier dimanche les membres de la famille Humbert dans leur prison, afin de se rendre compte de l'état d'esprit des détenus. Il les a trouvés fatigués par les visites de nombreuses personnes qui n'avaient cessé de défiler dans les cellules.

Au moment où le consul entra dans la cellule de Mme Humbert, quinze personnes dûment autorisées s'y trouvaient. Le consul demanda à Mme Humbert de lui confirmer qu'elle avait bien fait acheter par un agent de change de Madrid quatre titres de 50,000 pesetas chacun, soit 200,000 francs de rente espagnole, 4 p. c. Ces titres avaient été remis au consul de France par M. Mujica.

Le consul demanda encore à Mme Humbert si les réclamations de quelques fournisseurs étaient fondées. Mme Humbert les déclara exactes; et lorsque le consul quitta la cellule, elle le pria de remercier le directeur de la prison pour les attentions dont elle était l'objet. Sur les indications du consul de France, le ministre de la justice a donné l'ordre dans la soirée au directeur général des prisons d'interdire toute visite aux prisonniers, sauf autorisation spéciale donnée par le ministre.

Madrid, 22. — Romain Daurignac a exprimé hier son sentiment personnel dans les termes suivants: L'affaire qui nous a conduits dans les prisons espagnoles n'est pas faite pour émerveiller ni pour effrayer. C'est seulement une affaire dans laquelle il n'y a pas de complices. La spécialité de nos opérations ne nous permettait pas de nous associer des personnes étrangères à la famille. Mme Humbert dirigeait la maison; jamais elle n'a révélé le moindre symptôme de faiblesse, soit en intelligence, soit en volonté. Nous autres, nous n'étions que de simples auxiliaires. Elle dictait ses ordres et nous obéissions aveuglément. Du reste, c'est elle qui a souffert le plus dans les luttes cruelles que nous eûmes à soutenir contre ceux qui nous exploitaient avec l'implacable férocité de la race judaïque.

Romain Daurignac s'est montré très affecté de son arrestation. Il a prononcé un réquisitoire violent contre le banquier Cattani et son gendre. Il a déclaré qu'il se faisait fort de démontrer le rôle du ministère Waldeck-Rousseau dans l'avortement des principales affaires des Humbert. Il a affirmé enfin qu'il prouverait que plusieurs journaux français avaient été soudoyés par l'or juif, et que le moment approchait où il démasquerait bien des gens. Romain Daurignac a prétendu que le gouvernement français connaissait depuis des mois la résidence des Humbert à Madrid et qu'il aurait pu les faire arrêter. Il a terminé en disant que la succession Crawford s'élevait à 70,000,000 de francs et que la famille Humbert avait fui pour empêcher la saisie des 108 millions dans le coffre-fort.

Paris, 22. — La famille Humbert sera ramenée en France par les soins de la sûreté générale. C'est M. Hennion qui, par ses attributions spéciales, sera chargé de cette opération. Il se rendra à Madrid pour se mettre d'accord avec la police espagnole sur les mesures à prendre jusqu'à la frontière. En ce qui concerne l'arrivée à Paris, les mesures seront prises par la préfecture de police; elles ne sont pas encore arrêtées.

Madrid, 22. — Le bruit court avec persistance que M. Patenôtre, ambassadeur de France à Madrid, se promenait il y a quelques jours en voiture dans un quartier excentrique de Madrid, quand il aperçut Frédéric Humbert. M. Patenôtre descendit aussitôt de voiture et fit suivre Frédéric par son cocher.

Après de nombreux tours, Humbert pénétra dans la maison portant le No 33 de la rue Ferraz, où le cocher de M. Patenôtre le quitta pour aller rendre compte à l'ambassadeur de ce qu'il avait vu.

Au Venezuela

La Guayra, 22. — A la suite du blocus, la corporation du port et les compagnies de navigation ont congédié leurs employés, soit 500 personnes. Un croiseur allemand a passé au large avec deux grands schooners à la remorque. L'amiral Douglas reste à Port of Spain, à bord de l'« Ariadne », d'où il dirige le blocus. Les navires anglais gardent quatre navires vénézuéliens.

Port of Spain, 22. — Le navire anglais « Charlotte » est parti pour Sainte-Lucie. On a tenté à nouveau de renflouer le navire anglais « Fantome »; on a peu d'espoir de réussir.

Les navires de guerre américains « Kearsage » et « Alabama », sont arrivés dimanche après midi; leur arrivée a provoqué de nombreux commentaires. Le commandant de ces navires a rendu visite au gouverneur anglais et a expliqué que les navires américains, en venant à Port of Spain, suivaient leur itinéraire régulier. Le croiseur français « Troude » est parti dimanche soir.

Caracas, 22. — Le président Castro est tombé malade soudainement et mystérieusement.

Port of Spain, 22. — Les navires de guerre « Indéfatigable », « Alerte », « Tribune », « Colombine » et « Rochet » ont commencé le blocus samedi à minuit. Le navire allemand « Vineta » est parti dimanche matin pour la Guyara renforcer l'escadre allemande pour le blocus.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

A Haïti

Berlin, 23. — Une dépêche de Port-au-Prince dit que le général Alexis Nord a été élu président et que tout est calme.

Le Venezuela et l'arbitrage

Washington, 23. — Le gouvernement attend une réponse précise des puissances à la proposition du président Roosevelt de soumettre le litige vénézuélien au tribunal international de la Haye.

Le sentiment général est que les puissances insisteront pour que M. Roosevelt se charge de l'arbitrage. Certains signes permettent de croire qu'il acceptera.

Le département d'Etat a reçu la nouvelle que le président Castro accepterait M. Roosevelt comme arbitre.

Toutes les parties étant ainsi d'accord, il sera difficile à M. Roosevelt de repousser leur demande.

Washington, 23. — On annonce de source autorisée qu'à la fin de la journée de lundi, le président Roosevelt n'avait reçu aucune requête officielle ou officieuse d'agir comme arbitre.

Toutefois il a été informé que les puissances désiraient lui voir prendre cette responsabilité.

Mais rien ne s'est passé depuis deux jours qui puisse faire varier son opinion sur l'opportunité d'une acceptation de ce rôle.

M. Roosevelt est, en fait, partisan du tribunal de la Haye et il regarderait comme un précédent regrettable que le présent différend fût réglé en dehors de ce tribunal.

Il déclinera les fonctions d'arbitre, à moins que cela ne rende tout à fait impossible la solution du conflit.

Rome, 23. — La réponse de l'Italie au sujet de l'acceptation éventuelle du rôle d'arbitre par M. Roosevelt concorde avec celles de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Elle sera remise aujourd'hui au représentant des Etats-Unis à Rome.

SOUHAITS DE NOUVEL-AN

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* publiera, comme les autres années, le 31 décembre, une page spéciale contenant les avis de négociants et autres personnes, qui désirent adresser à leur clientèle ou à leurs amis et connaissances, des souhaits de bonne année.

Modèle de l'annonce:

LA MAISON X...

adresse à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux de nouvelle année.

Une partie de la page étant déjà retenue, par divers clients, prière de s'inscrire sans retard au bureau du journal, rue du Temple-Neuf, 1.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

N.-B. — Nous rappelons au public que notre journal administre lui-même sa publicité. Pour éviter toute confusion, les employés de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* qui visitent la clientèle, sont tenus de se présenter au nôm de ce journal.

AVIS TARDIFS

La personne qui a recueilli un parapluie portant, sur une plaque d'argent, le nom de son propriétaire, est priée de le remettre à M. Bauler, pharmacien.

Salle de la CROIX-BLEUE
ÉCLUSE

CE SOIR MARDI 23 DÉCEMBRE
à 8 h., aura lieu une seconde

CAUSERIE

avec projections lumineuses
par **Ad. Maillet,** past. à Niort (France)

Sujet: **Un triage salutaire entre les oisifs et les vrais travailleurs, ou comment secourir**

Entrée gratuite — A tous la bienvenue

CARTES DE VISITE
depuis fr. 2.50
à l'imprimerie du journal
Rue du Temple-Neuf 1.

LA FEUILLE D'AVIS ne paraissant pas le jour de Noël, et nos bureaux étant fermés ce jour-là, les annonces destinées au numéro de vendredi 26 décembre seront reçues jusqu'à mercredi soir, à 3 heures. Les grandes annonces doivent être remises avant 11 heures du matin.

Monsieur Jean Berthoud, Monsieur Adolphe Berthoud, Mademoiselle Jeanne Berthoud, Mademoiselle Léonie Berthoud, Monsieur Henri Berthoud, Mademoiselle Marguerite Berthoud, Mademoiselle Gabrielle Berthoud, Monsieur Pierre Berthoud, Monsieur et Madame Jules Panier et leurs enfants, Monsieur et Madame Alfred Berthoud et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Paul Berthoud, à Fleurier, Mademoiselle Cécile Berthoud, à Neuchâtel, Monsieur James Berthoud, à Pontarlier, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur et tante,

Madame Léonie BERTHOUD née PANIER

que Dieu a retirée à Lui, dans sa cinquante-deuxième année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 22 décembre 1902.

Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.
Matthieu V, 7.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel, le jeudi 25 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue du Bassin 16.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas

Madame Lise Lambert-Séchehaye, à Chez-le-Bart, Monsieur et Madame Louis Lambert-Löwer, à Saint-Aubin, Monsieur et Madame Paul Lambert-Jeanrenaud et leurs enfants, à Valparaiso (Chili), Monsieur et Madame Emile Lambert et leur enfant, Monsieur et Madame Gustave Lambert-Rochat et leur enfant, à Chez-le-Bart, Monsieur et Madame Louis Lambert-Brandt et leurs enfants, à Genève, Monsieur et Madame Léon Lambert-Desaules et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur Paul Lambert, à Saint-Aubin, Mesdemoiselles Anna et Susanne Lambert, à Chez-le-Bart, Madame et Monsieur Heitz-Lambert et leurs enfants, à Bâle, Monsieur Auguste Lambert, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Aubin, ainsi que les familles Lambert, Ducommun-Lambert, à Chez-le-Bart, Porret-Lambert, à Saint-Aubin, Guinchard-Tinembart, à Gorgier, Cochand et Lambert, à Saint-Sulpice, Séchehaye et Rochat, à Chaux-de-Fonds, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, arrière grand-père, frère, oncle et parent,

Monsieur François-Gustave LAMBERT

survenu aujourd'hui, dans sa 89me année, après une courte maladie.

Chez-le-Bart, le 20 décembre 1902.

Je le rassasierai d'une longue vie, et je lui ferai voir ma délivrance. Ps. XCI, v. 16

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 23 décembre, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Chez-le-Bart.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame et Monsieur H. Luthi-Sautter et leurs trois enfants, Madame et Monsieur A. Randin-Howald, à Fleurier, Monsieur Fritz Hammer et sa famille, à Neuchâtel et Lausanne, Monsieur Fritz Howald, à Langenthal, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur et tante,

Madame Adèle HOWALD-SAUTTER
née GACON

que Dieu a reprise à Lui, le 22 décembre 1902, dans sa 73me année, après une pénible maladie.

Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai.

Matth. ch. XI, v. 28.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi le 24 décembre, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Temple-Neuf 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les avis mortuaires

sont reçus jusqu'à 8 heures (au plus tard 8 heures et quart) pour le numéro du jour même.

Avant 7 heures du matin, on peut glisser ces avis dans la boîte aux lettres placée à la porte du bureau du journal ou les remettre directement à nos guichets dès 7 heures. Cela permet de préparer la composition, et l'indication du jour et de l'heure de l'enterrement peut être ajoutée ensuite jusqu'à l'heure fatale (8 1/4 heures).

LA
Feuille d'Avis de Neuchâtel
EST EN VENTE:

à notre bureau, rue du Temple-Neuf 1;
au Kiosque de l'Hôtel de Ville;
à la librairie Guyot;
à la bibliothèque de la gare.

☞ **Les porteuses sont aussi chargées de la vente.**

PARTOUT
5 ct. le numéro

LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
le journal le plus répandu en ville, au Vignoble et dans le reste du canton, comme aussi dans les contrées avoisinantes, procure aux annonces toute la publicité désirable. — Prix modérés. — Conditions avantageuses pour tout ordre important et répété.

Bourse de Genève, du 22 déc. 1902

Actions		Obligations	
Central-Suisse	—.—	3% fédéral ch. de f.	—.—
Jura-Simplon.	207.50	3½ fédéral 89.	104.—
Id. bons	10.—	3% Gen. à lots.	106 50
N.-E Suis. ancien.	—.—	Prior. otto. 4%	—.—
Tramw. suisse	—.—	Serbe . . 4%	392.—
Voie étr. gen.	—.—	Jura-S., 3½ 3½	502.50
Fco-Suis. élec.	393.50	Id. gar. 3½ 3½	1009.—
Bq. Commerce	—.—	Franco-Suisse	478.—
Union fin. gen.	537.—	N.-E. Suis. 4½	511 25
Parts de Sétif.	—.—	Lomb. anc. 3%	316.25
Cape Copper	62.—	Mérid. ital. 3%	335.—

Changes à Neuchâtel		Demande	Offre
	France	100.06	100.11
	Italie	100.12	100.22
	Londres. . . .	25.15	25.17
	Allemagne . .	123.15	123.20
	Vienne	105.12	105.22

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse fr. 84.50 le kil.

Neuchâtel, 22 déc. Escompte 4 ½ %

Bourse de Paris, du 22 déc. 1902
(Cours de clôture)

3% Français .	95.—	Bq. de Paris.	1093.—
Consol. angl.	93.06	Créd. lyonnais	1085.—
Italien 5% . .	104.10	Banque ottom.	—.—
Hongr. or 4%	103.80	Bq. internat.	—.—
Brésilien 4%	76.60	Suez.	3930.—
Ext. Esp. 4%	87.90	Rio-Tinto. . .	1040.—
Turc D. 4%	28.77	De Beers . . .	576.—
Portugais 3%	31.70	Ch. Saragosse	341.—
Actions		Ch. Nord-Esp.	209 —
Bq. de France.	—.—	Chartered. . .	84.—
Crédit foncier	—.—	Goldfield . . .	204 —

La FEUILLE D'AVIS est distribuée chaque jour avant midi, par des porteurs et porteuses, dans les localités suivantes: Saint-Blaise, Hauterive, La Coudre, Monruz, Marin, Serrières, Peseux, Corcelles, Cormondrèche, Auvernier, Colombier, Bôle, Boudry et Cortaillod. Les autres localités du Vignoble et le reste du canton sont desservis par la poste, dans le courant de l'après-midi.

Bulletin météorologique — Décembre

Les observations se font
à 7 ½ heures, 1 ½ heure et 9 ½ heures.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Temp. en degrés centé. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Vent domin. Force	Etat du ciel
22	+3.1	+0.3	+6.0	728.3		N.E.	moy.	clair

23. 7½ h.: —0.5 Vent: N.-E. Ciel: brumeux.
Du 22. — Pluie faible pendant la nuit. Toutes les Alpes visibles le soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm

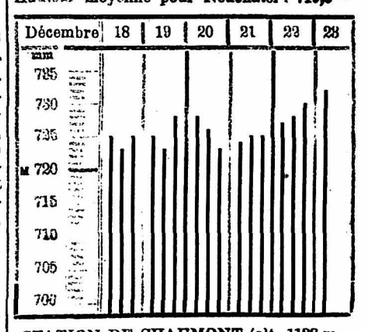

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.

21	+0.3	—1.5	—0.4	669.8	12.5	O.N.O.	fort	couv

Vingt centimètres de neige et neige tout le jour. Pluie le soir.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
23 déc.	1128	—0.4	670.5	N.-O.	couv.

Niveau du lac
Du 23 décembre (7 h. du matin) 429 m. 270

On s'abonne à toute époque à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL par carte postale adressée à l'administration de ce journal.

		1 an	6 mois	3 mois
En ville	par porteuse	8.—	4.—	2.—
Au dehors	poste ou porteuse	9.—	4.50	2.25

AFFICHES:

FERMEZ LA PORTE
S. V. P.

sur papier et sur carton
au bureau de la FEUILLE D'AVIS
3, rue du Temple-Neuf, 3

Bulletin météorologique du Jura-Simplon
23 décembre (7 h. matin)

Altitude mètres	STATIONS	Temper. Centigr.	TEMPS & VENT
450	Lausanne	2	Couvert. Calme.
389	Vevey	2	» »
398	Montreux	2	Tr. b. tps. »
414	Bex	— 3	» »
537	Sierre	— 2	» »
1609	Zermatt	—13	» »
772	Bulle	— 5	» »
632	Fribourg	— 3	Couvert. »
543	Berne	— 2	» »
566	Interlaken	— 1	Tr. b. tps. »
438	Lucerne	— 2	Couvert. »
482	Neuchâtel	0	Tr. b. tps »
437	Bienne-Macolin	0	» Bise.
011	Lac de Joux	— 5	» Calme.
804	Gorgier	6	Couvert. »

☞ **La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, outre le feuilleton quotidien, publie fréquemment des nouvelles, des variétés littéraires, scientifiques et de nombreux faits divers.**

NOËL!! Le plus beau choix de JOUETS au BAZAR PARISIEN

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'Avis.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Saint-Jean 1903, au centre de la ville, un logement soigné de six pièces et dépendances. Conditions favorables. S'adresser à M. Schütz, rue de la Serre 9.

A louer pour le 24 juin 1903, un appartement au midi, 2me étage, de 5 pièces, cuisine, chambre de domestique, dépendances, eau. Le magasin ouest de la dite maison. S'adresser rue du Château 4, au 1er étage. c.o.

A louer pour Saint-Jean 1903, à des personnes soigneuses et sans enfants, un petit logement de 3 chambres, cuisine et toutes dépendances. S'adr. Orangerie 6, rez-de-chaussée.

A louer pour le 24 décembre, joli logement situé au soleil, de trois chambres, cuisine, galetas, cave, balcon, terrasses et jardin. Prix 35 fr. par mois. S'adresser **Parcs 110**, au magasin. c.o.

A louer, dès 24 juin 1903, rue de la Côte, appartement confortable de 6 chambres et belles dépendances. Bains, chauffage central. Jouissance d'un jardin. Belle vue. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer, pour le 24 juin 1903, un rez-de-chaussée soigné, avec quatre chambres et véranda, et un petit appartement de trois chambres et toutes dépendances. S'adresser Comba-Borel 7, au 1er.

A louer, dès 24 juin 1903, rue de la Côte, plusieurs beaux appartements de 7 chambres confortables, bains; chauffage central par appartement; gaz; électricité; balcons; terrasse; jardin; vue superbe. Funiculaire à proximité. S'adr. Etude N. Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer pour le 24 juin 1903, au centre de la ville, bel appartement de cinq chambres, cuisine et dépendances, 1er étage. S'adresser atelier de gypserie et peinture, passage Max Meuron 2.

A louer, dès 24 juin 1903, quai des Alpes, grand appartement, 7 chambres et dépendances. Bains. Chauffage central indépendant. Buanderie. Etude Numa Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer pour le 24 juin 1903, un joli petit logement de 3 chambres et dépendances, à des personnes soigneuses et sans enfants. Eau et gaz dans la cuisine. Un peu de jardin si on le désire. S'adresser à M. Krieger, Fahys 111, ou Concert 4. c.o.

A louer tout de suite, un logement de 4 grandes pièces, cave, galetas, chambre haute, avec confort, pour 650 francs. S'adresser rue des Moulins 31, au 2me étage, ou au magasin A. Elzingre, rue du Seyon 28.

Hauterive

A louer, tout de suite, logement de trois chambres et dépendances, grange et écurie, eau sur l'évier.

Logement de deux chambres et dépendances, eau sur l'évier. — S'adresser à L. Court, au dit lieu.

GIBRALTAR

A louer 2 logements neufs, de 3, 4 ou 5 chambres. Etude N. Brauen, notaire.

A louer, pour le 24 juin 1903, Avenue du 1er Mars, un rez-de-chaussée soigné, de quatre chambres.

S'informer du no 915, au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer à l'Evole, tout de suite ou pour Noël, un bel appartement de 4 chambres avec dépendances; buanderie, jardin. Belle vue; tram devant la maison. S'adr. Evole 22, 1er étage.

A louer dès maintenant ou pour époque à convenir, au centre de la ville, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. **Etude Ed. Junier, notaire,** 6, rue du Musée.

A louer, à Bôle, pour époque à convenir, un logement confortable de huit pièces, avec grande terrasse, lessiverie, poulailler, verger et jardin. Eau et électricité. S'adresser à M. Jacot, notaire, à Colombier.

A louer, pour Saint-Jean prochain, rue de la Serre 5, un appartement de 4 pièces, dont 3 au soleil. Eau et gaz pour la cuisine. c. o.

A louer, pour Saint-Jean 1903, deux beaux logements de cinq pièces et dépendances. Jardin potager et d'agrément. S'adresser Champ-Bougin 38, au 2me étage. c. o.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, un joli appartement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'informer chez M. Samuel Chautems, Château no 6. c. o.

Pour Saint-Jean, trois chambres, cuisine et dépendances, Avenue du 1er Mars no 2, 1er. c. o.

A louer, aux environs immédiats de la ville, un bel appartement de cinq chambres et dépendances.

Eau et gaz dans la maison. Jouissance du jardin.

S'adresser Comba-Borel 9.

A louer, rue du Rateau 6, un logement de deux chambres, cuisine et galetas. Eau. S'adresser même maison, 2me étage. c. o.

A louer, tout de suite ou pour le 24 juin 1903, un joli logement de cinq chambres, cuisine et dépendances; eau et gaz. S'informer du no 583 au bureau du journal. c.o.

Pour Saint-Jean 1903

On offre à louer, Boine 12, un beau logement en plein soleil, comprenant 5 pièces, dépendances et part de jardin. S'adresser au bureau d'assurances Alfred Bourquin, faubourg de l'Hôpital 6. c.o

A louer pour St-Jean 1903, rue des Beaux-Arts, un bel appartement de 6 chambres et dépendances. S'adresser à la Société Technique. c.o.

Pour cas imprévu, 1er étage de deux chambres, cuisine avec eau, pour Noël, Poteaux 3. S'adresser chez M. Morgenthaler, dans la maison.

A louer dès le 24 juin, **au faubourg de l'Hôpital,** un **rez-de-chaussée de cinq chambres,** cuisine et dépendances. S'adresser Etude Meckenstock & Reutter, Hôpital 2. c. o.

A louer, pour Saint-Jean prochain ou plus tôt, un beau rez-de-chaussée, situé avenue du Premier-Mars, vis-à-vis du pavillon de musique. S'informer du no 971 au bureau du journal.

Pour Noël, logement de une grande chambre, cuisine et bûcher. S'adresser à Mme Obrist, Boine 12, ou au magasin rue des Moulins 11.

Pour cas imprévu

on offre à louer dès ce jour un appartement de 3 chambres et dépendances, situé au **centre de la ville,** à un premier étage. S'adr. **Etude Ed. Petitpierre, notaire,** 8, rue des Epancheurs.

CHAMBRES A LOUER

Belle chambre meublée indép. Concert 4, 1er étage, à droite. c. o.

Deux jolies chambres à louer, Industrie no 17, 1er étage.

Jolie chambre à louer, rue J.-J. Lallemand no 7, 2me.

Pour tout de suite

à louer chambre indépendante avec pension pour monsieur. Prix 65 fr. par mois. S'adresser veuve Jermann, Grand'rue 1.

Chambre à louer pour monsieur. S'adresser au magasin d'horlogerie Piaget, rue des Epancheurs. c.o.

Chambre non meublée à louer, Terreaux 7, 2me étage, à gauche.

Jolie chambre meublée avec pension dans famille française. S'adresser rue Coulon no 2, 3me étage.

Chambre à louer, non meublée, avec part à la cuisine et eau sur l'évier. S'adr. rue de Flandres 7, au 2me, à M. Salager.

Belle chambre meublée, au soleil. — Seyon 22, 3me étage.

Belle chambre meublée, vue sur la place Purry. Flandres 1, 3me étage. c. o.

Chambre meublée, indépendante. Rue de l'Hôpital 19, au 1er étage. c. o.

Chambre meublée, Treille 6. S'adresser au magasin. c. o.

Jolie chambre meublée, place d'Armes 5, au 1er. c.o.

A louer deux jolies chambres meublées, au soleil, à des personnes de toute moralité. S'adresser Oratoire 1, 3me étage, à gauche.

Jolie chambre, tout à fait indépendante, de préférence pour demoiselle de bureau ou monsieur stable, rue Pourtalès 11, 4me étage. c.o.

Belle chambre meublée, au soleil; et bonne pension. Beaux-Arts 28, 3me. c. o.

Chambre confortable et bonne pension. Escaliers du Château 4. c.o.

LOCATIONS DIVERSES

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, rue de la Raffinerie, un vaste local à l'usage de magasin, atelier ou entrepôt. S'adresser rue du Seyon 26, au magasin.

GIBRALTAR

A louer deux grands locaux pour magasin, atelier ou entrepôt. Etude N. Brauen, notaire, Trésor 5.

Cuisine Populaire

de GIBRALTAR

A remettre tout de suite. S'adresser à Hri Bonhôte. c. o

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, pour Saint-Jean 1903, logement de cinq chambres dans le quartier de l'Est ou à l'Evole. — Offres case postale 4486. H. 3321 N.

Une dame soigneuse et tranquille demande pour St-Jean, appartement de trois ou quatre pièces, cuisine éclairée. Adr. offres écrites sous chiffre A B 877 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o

Ménage sans enfants

demande pour le 24 juin, un appartement de 3 à 4 pièces et dépendances, dans le haut de la ville. Jardin désiré. S'informer du no 974 au bureau du journal.

On demande à louer pour un jeune ménage **dès le 24 mars** prochain, un joli appartement de 3 ou 4 chambres. Adresser les offres écrites sous B 973 au bureau du journal.

OFFRES DE SERVICES

Une personne d'un certain âge, expérimentée, cherche place pour le commencement de l'année.

S'adresser Seyon 24, 1er.

PLACES DE DOMESTIQUES

On cherche tout de suite une fille capable, sachant faire la cuisine. S'informer du no 966 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

ON CHERCHE

pour le 1er janvier, chez deux dames seules, une domestique de confiance sachant cuire et tenir un ménage soigné. S'informer du no 972 au bureau du journal.

ON DEMANDE

pour ménage où il y a 2 enfants, cuisinière protestante. Bonne cuisine bourgeoise, aider dans les chambres. Entrée immédiate ou plus tard. Place agréable. 30 francs par mois. Photographie si possible. Ecrire Dr Bronnert, fabrique de soie, Dornach près Mulhouse.

Une bonne

domestique

forte et active, sachant faire la cuisine est demandée tout de suite chez Mme Decker, Beaux-Arts 12, rez-de-chaussée. c. o.

Bureau de placement patenté, rue de l'Hôpital 11, 1er, demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et filles pour le ménage.

EMPLOIS DIVERS

Une demoiselle

active et bien recommandée est demandée pour servir dans un **magasin de bonneterie.** Envoyer les offres avec copies de recommandations, poste restante A. C. B. 31.

INSTITUTRICE

de langue **française,** expérimentée, **est demandée** pour pensionnat de 1er ordre, Lausanne. Offres par écrit sous chiffres B 18631 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Un jeune garçon

ayant fini ses classes, pourrait entrer comme

volontaire rétribué

dans une Etude de la ville. — S'adresser par écrit, Case postale no 5731. c. o.

Un jeune instituteur

diplômé, cherche place, pour occuper ses matinées, dans un bureau. S'adresser Ecluse 32, 4me étage.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme de 17 ans, robuste et intelligent, cherche place comme

apprenti sellier

S'adresser par écrit V. C. 948 au bureau du journal.

Apprenti demandé

Un jeune garçon, intelligent, libéré des écoles, pourrait apprendre à fond la sellerie-tapisserie à de bonnes conditions. Occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée immédiate ou d'après entente. S'adresser à Emile Kuffer, sellier-tapissier, Anet (Berne).

On demande un apprenti de bureau dans l'étude de notaire de la ville. S'adresser A. et G. 21, poste restante.

Place d'apprenti

vacante chez MM. **Antenen & Bonhôte,** banquiers, en Ville.

Entrée tout de suite.

PERDU OU TROUVÉ

Trouvé samedi soir, en ville, une certaine somme. La réclamer contre désignation et frais d'insertions, à M. Alfred Marty, magasin de cercueils, Terreaux 13.

Il a été oublié chez M. Ganguillet, médecin-dentiste, Terreaux 8,

une pèlerine.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Naissances

20. Nelly-Henriette, à Gottfried Wægeli, vigneron, et à Zeline-Justine née Rossel

Décès

19. Gottfried Gerber, fils d'Alfred et de Vérène-Pauline née Lienhard, Bernois, né le 28 novembre 1902.

21. Elisabeth Berger, fille de Samuel Gaspard et de Marie-Jeanne née Faucherre, Neuchâteloise, née le 2 décembre 1902.

21. Emilio Zenti, fils de Louis, manœuvre, né le 26 mars 1878.

22. Adèle-Marie veuve Sautter, veuve Howald née Gacond, sans profession, Bernoise, née le 9 juin 1830.

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT

à Neuchâtel-Ville

Du 15 au 20 décembre 1902

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Butyromètre grammes p. litre	Lactodensimètre
Perrenoud, Alfred	39	32
Isenschmidt, Christian	36	31
Steffen, Louis	35	32
Wittwer, Christian	34	32
Freiburghaus, Adolphe	33	31
Breton, Antoine	29	33
Bellevaux, Jules	37	32
Von Allmen, Henri	37	33
Dessaules, Adamir	31	32
Bærtschi, Fritz	35	33
Guillet frères	31	32
Prysi-Leuthold	33	32
Borel, Georges	37	32
Groux, Edouard	32	32
Vinard, Louise	31	33
Portner, Fritz	36	33
Zurbrugg, Christian	33	31
Schupbach, Michel	32	34

Art. 9 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre payera une amende de **15 fr** Dans le cas où le lait contiendrait moins de 22 grammes de beurre par litre, ou indiquerait au lactodensimètre moins de 28° comme lait entier et 32° comme lait écrémé, le débitant sera déféré au juge compétent pour être puni en conformité des articles 398 et 445 § 7 du code pénal.

Direction de Police.

W. AFFEMANN

Marchand-Tailleur et Chemisier

Dès AUJOURD'HUI il sera fait le 10 % sur les articles suivants :

Etoffes pour Habillements.
Pardessus et Manteaux officiers.
Habillements pour Hommes et Jeunes Gens.
Sous-vêtements laine et coton.
Chemises blanches et couleur.
Cravates, Faux-cols et Bretelles.

OCCASION AVANTAGEUSE

ÉTRENNES

Guêtres de ville, pour dames, messieurs et enfants, en drap, jersey, loden du Tyrol.
Guêtres de montagne, en coutil, drap, loden. **Bandes alpines.**
Guêtres d'équitation noires et jaunes. Molletières, houzeaux, fausses bottes, leggings, Puttees.
Guêtres de chasse, noires et jaunes. **Guêtres cyclistes. Jambières football.**

Spécialité de la maison

G. PETREMAND, Chaussures

Moulins 15 — NEUCHATEL

ETRENNES UTILES et DURABLES

Grand choix
de
MEUBLES
en tous genres
LITERIE — TAPIS
LINOLEUM

Société anonyme des Etablissements
JULES PERRENOUD & Cie
21, faubourg du Lac
Salles de Ventes — Neuchâtel
W. HUGUENIN, gérant.

MACHINES A COUDRE
Spécialité, machines Phönix
A. PERREGAUX, Neuchâtel
Faubourg de l'Hôpital n° 1
CALORIFÈRES Junker & Ruh
Potagers et Réchauds à gaz Junker & Ruh
Nouveauté, Double bec à un robinet, **Breveté**
EXTINCTEURS ZUBER
Prix courants gratis et franco

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie - Lunetterie
A. RACINE-FAVRE
Bas de la rue du Château
Seul représentant de
LA "ZENITH,,
Montre très recommandée, réglage parfait, depuis 30 fr.
Autres montres depuis 7 fr. (grand choix)
Achat et échange de vieil or et argent
RÉPARATIONS GARANTIES

J. MERKY, tourneur
Rue Saint-Maurice 2, Neuchâtel
Grand choix d'étagères à musique depuis fr. 14, étagères à livres, tabourets de piano, lutrins, encoignures, travailleuses, pliants, portemanteaux, dévidoirs et autres articles tournés.
Coussins à dentelles — Fuseaux
Assortiment complet en **Parapluies** et **Cannes**
Brosserie fine
Pipes et porte-cigares écume et ambre à des prix très réduits
SE RECOMMANDE

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Succession répudiée de Jean-Baptiste Ducaire, quand vivait revendeur, à la Chaux-de-Fonds. Date du jugement clôturant les opérations: le 15 décembre 1902.

— Demande en divorce de Emile Jordi, journalier, à Saint-Sulpice, à sa femme dame Laure-Héloïse Jordi née Guye, apprentie-pierriste, domiciliée à Noiraigue.

— Par jugement en date du 6 décembre 1902, le président du tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la séparation de biens entre dame Caroline Ritschard née Schimpf et Christian Ritschard, domiciliés à Neuchâtel.

— Homologation du concordat de Paul Perret, fabricant de spiraux, à Fleurier. Commissaire: Jean Roulet, avocat, à Neuchâtel. Date de l'homologation: 6 novembre 1902.

— Sur la demande de Ulysse-Alexis Dubied, propriétaire, domicilié à Boveresse, l'autorité tutélaire du cercle de la justice de paix de Môtiers, lui a nommé, dans sa séance du 16 décembre 1902, comme conseiller de son choix, le citoyen Louis Jean-Perrin, à Môtiers, et comme curateur aux biens, le citoyen Arnold Perrin, agent de la Banque cantonale, à Couvet.

ABONNEMENTS
pour 1903

Le bureau de la *Feuille d'Avis* reçoit dès maintenant les renouvellements et les demandes d'abonnements pour 1903.

Tout nouvel abonné pour l'année prochaine recevra le journal

gratuitement

jusqu'à fin décembre courant.

On peut s'abonner à tous les bureaux de poste et par carte postale adressée au bureau du journal,

Rue du Temple-Neuf 1, Neuchâtel

PRIX D'ABONNEMENT
A LA
FEUILLE D'AVIS

	1 an	6 mois	3 mois
Par porteuse, en ville,	8.—	4.—	2.—
Par porteuse hors de ville ou par poste dans toute la Suisse,	9.—	4.50	2.25

Pour l'étranger (Union postale): 1 an, 25 fr.; 6 mois, 12 fr. 50; 3 mois, 6 fr. 25.

Nous prions nos abonnés de ne pas tarder à retirer à notre bureau leur quittance d'abonnement pour 1903, afin d'éviter l'encombrement de fin d'année.

Les abonnés de l'étranger sont priés de régler sans retard, par mandat postal, le prix de leur abonnement, afin que l'envoi de leur journal ne subisse aucune interruption.

Administration de la Feuille d'Avis

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est lue chaque jour dans tous les ménages.

L'expérience du docteur Garnault

Le docteur Garnault communique au « Temps » le texte du rapport rédigé par le docteur Borrel, chef du laboratoire de l'institut Pasteur, lequel a suivi son expérience dans tous ses détails.

Ce rapport lui a été remis à la date du 15 décembre:

RAPPORT DE L'INSTITUT PASTEUR.

Jusqu'à la date du 13 novembre, le pus qui s'écoulait par pression du trajet fistuleux resté béant sur le bras du docteur Garnault, au niveau de la seconde inoculation pratiquée le 15 juillet, a régulièrement infecté tous les cobaye inoculés.

A la date du 12 novembre, les lésions développées sur l'avant-bras du docteur Garnault persistaient encore, en voie d'amélioration.

1. Les petits tubercules superficiels correspondant à la première inoculation du 15 juin (dénudation de la peau par vésicatoire, suivie d'application de produits tuberculeux de la vache) sont parfaitement visibles, mais une excision et une inoculation aux cobayes faites le 12 septembre, ont montré qu'ils étaient dépourvus de virulence, tandis qu'ils s'étaient montrés virulents dans une première expérience.

2. Le nodule profond correspondant à la deuxième inoculation, du 15 juillet, est très dur, bien limité; il se précise de plus en plus, et la fistule longtemps ouverte est maintenant fermée.

Le docteur Garnault considère l'expérience comme terminée et demande au docteur Tuffier, l'excision du nodule profond.

Ce nodule, extirpé aussi complètement que possible, le 12 novembre, a été divisé en deux parts. Une moitié en trois fragments, a été inoculée à trois cobayes. Une autre moitié a été gardée pour l'examen microscopique.

Les trois cobayes inoculés le 12 novembre ont aujourd'hui, à la date du 15 décembre, des lésions tuberculeuses très manifestes.

L'examen microscopique du nodule enlevé au docteur Garnault a montré des lésions tuberculeuses tout à fait typiques, un gros tubercule central, de la taille d'une lentille, entouré de dix à douze tubercules satellites beaucoup plus petits, tous parfaitement délimités, fibreux, sans apparence de caséification. — Pas de bacilles visibles sur les coupes.

La cicatrisation de la plaie opératoire a été longue et pénible, aujourd'hui encore, il existe à ce niveau une zone indurée, et la cicatrice est imparfaite.

A la date du 26 novembre, il y avait encore un peu de pus, ce pus, inoculé à deux cobayes, n'a pas encore donné de résultat positif.

L'exposé de ces faits montre que l'expérience du docteur Garnault ne comporte pas de conclusion définitive après quatre mois — 15 juillet-12 novembre.

Il est impossible de dire, « a priori », ce que seraient devenus, dans l'organisme du docteur Garnault, les microbes constatés vivants et virulents pour le cobaye, à la date du 12 novembre, au moment de l'extirpation. Auraient-ils définitivement disparu ou bien se seraient-ils, à la longue, adaptés à leur nouvelle vie? Il est impossible de conclure, malgré quatre mois d'expérience (les expériences de tuberculose demandent beaucoup de patience et de temps).

L'excision demandée par le docteur Garnault a probablement mis fin à l'expérience, si toutefois cette excision a été radicale et complète, s'il ne reste au niveau de la cicatrice aucun élément virulent.

On peut seulement enregistrer les faits observés, qui montrent qu'un fragment de nodule tuberculeux de la vache, inoculé à un homme, a produit une lésion tuberculeuse locale, jusque là limitée au point d'inoculation.

Dans cette lésion locale, de structure tuberculeuse, les bacilles sont restés vivants et virulents pour le cobaye jusqu'au dernier jour de l'expérience, quatre mois après leur inoculation et leur transplantation de la vache à l'homme.

Dr BORREL,

Chef de laboratoire à l'Institut Pasteur

15 décembre 1902.

« A moins que je ne reste inoculé de façon latente, a dit le docteur Garnault, ce rapport exprime les conclusions que l'on peut tirer de l'expérience. Je n'ai aucun doute que la même expérience pratiquée sur un individu débile ou affaibli, pourvu d'antécédents héréditaires défectueux n'eût abouti facilement à une infection générale.

« J'estime que les résultats obtenus dans mon expérience sont suffisants pour légitimer, contrairement à l'opinion de M. Koch, des mesures législatives de protection de l'homme et surtout de l'enfant contre la tuberculose bovine, contre la chair des animaux tuberculeux, leur lait et les produits faits de leur lait. »

Galactina la 1re marque de farine lactée, assure le développement normal des os et une dentition facile. Très utile à l'époque du sevrage.

Exposition universelle Paris 1900 « Grand Prix », Célèbres thés caravane russes de K. & C. Popoff frères, à Moscou, fournisseurs de plusieurs cours européennes. Meilleure marque. A exiger dans paquets originaux dans tous les bons magasins de ce genre. Marque de fabrique déposée W. acto. 1780 g

Guérison radicale des **MAUX D'ESTOMAC** dyspepsie, constipation, migraine en provenant, aigreurs, crampes, renvois, pesanteurs, par l'emploi des **Pilules de santé du Dr Stephens,** d'origine absolument végétale. 1 fr. 20 dans toutes les pharmacies.

Rafraîchissant et calmant l'irritation et les douleurs, même lors d'anciennes varices, soi-disant jambes ouvertes, est l'onguent breveté « Varicol », recommandé par les médecins, du Dr Gœttig, pharm., à Binningen-Bâle. Brochure gratuite avec certificats, ainsi que pot à 3 fr., se trouvent dans toutes les pharm.; à Neuchâtel, chez M. A. Donner.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INSOMNIE, Maux de Tête **KEFOL**
Seul REMÈDE SOUVERAIN
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, phien, Genève
Toutes Pharmacies Exiger le „KEFOL."

Ce numéro est de huit pages

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ

Abonnés et lecteurs de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, faites vos achats chez les négociants et industriels qui insèrent leurs annonces dans votre journal

ANNONCES DE VENTE

A vendre, à très bon compte, de jolies

cassettes mosaïque

bois et tuhya, chez H. Gacon, ébéniste route des Gorges 4, Vauseyon.

OCCASION pour Etrennes!

Un lot de **Pantoufles** pour dames, et **Bottines feutre** de la saison dernière sera vendu **à très bas prix.**

Magasin de chaussures

G. PETREMAND

Moulins 15, Neuchâtel

Vente au comptant

A VENDRE d'occasion

un petit tambour de fanfare, presque neuf. S'adresser au magasin de fruits et légumes

Antoine AMODEY.

Bonne occasion pour cadeaux

Partitions d'opéras bien conservées : Freischütz, Muette de Portici, Huguenots, La Juive.

1 métronome Metzel, 2 albums chant pour voix d'hommes. S'adresser Côte 46.

Pyrogravure

Assemblage et polissage, prix modérés. Fabrication d'objets pyrogravés.

A VENDRE bahuts et armoires antiques. D'occasion, une banque de magasin. Meubles divers.

Fritz Gern, menuisier

Chemin du Rocher, 20.

BOUCHERIE GRIN

AGNEAUX

de Prés-Salés

MAGASIN de Glaces et Tableaux

Rue Saint-Honoré 18

Reçu un beau choix de glaces et tableaux se vendant à des prix très modérés.

Encadrements en tous genres

Spécialité de la redorure de vieux cadres.

Se recommande,

P. STUDER

ÉTRENNES

Caoutchoucs noirs et jaunes

anglais, russes et américains

Pour Dames	dep. Fr.	2 95
» Messieurs	»	4 95
» Enfants	»	2 45

Etrennes

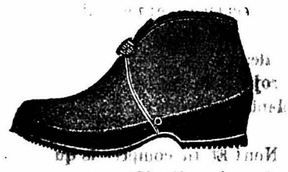

SNOW-BOOTS

russes, anglais et américains

Pour Dames	dep. Fr.	7 50
» Messieurs	»	9 50

G. Pétremand

CHAUSSURES

Moulins 15 - Neuchâtel

Fromage Gras

POUR FONDUE

FROMAGES DE DESSERT

Crèmerie PRISI, Hôpital 10

VÉRITABLES Saucisses de Francfort

à 35 cent. la paire

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

CHAUSSURES

C. BERNARD

RUE DU BASSIN, près du PASSAGE DU TRAM

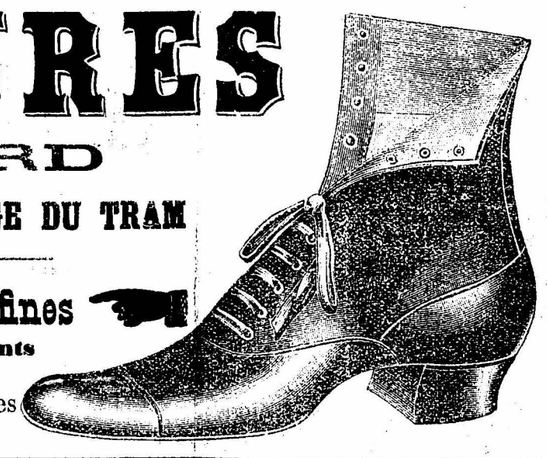

Grand choix de Chaussures fines

pour Messieurs, Dames, Fillettes et Enfants

Magasin toujours bien assorti dans les meilleurs genres pour la saison

Spécialité d'articles solides et élégants

provenant directement des fabriques de

MM. LES FILS DE C.-F. BALLY; STRUB, GLUTZ & Cie

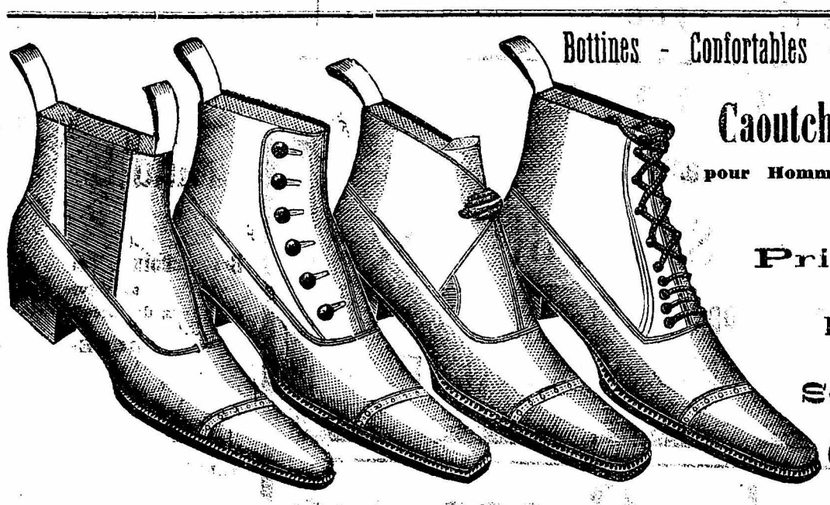

Bottines - Confortables - Pantoufles - Cafignons lisières

Caoutchoucs anglais et russes

pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants, depuis 2 fr. 20

Prix très modérés

Escompte 5 %

Se recommande,

C. BERNARD

Même Maison A LA CHAUX-DE-FONDS

A LA GRANDE MAISON

Même Maison AU LOCLE

2, Rue de l'Hôpital, 2

Seulement jusqu'au NOUVEL-AN

Grande mise en vente à des prix fabuleusement bon marché

ETRENNES UTILES

Robes de 6 mètres, pure laine, toutes nuances	Fr.	6 —	**Pardessus** à col velours	Fr.	22 —
Robes de 6 mètres, façonné, pure laine	»	8 —	**Manteaux militaires,** première qualité	»	24 —
Robes de 6 mètres, drap satin, toute nuance	»	9 —	**Complets pour hommes,** fantaisie	»	23 —
Drap homespun, haute nouveauté	»	2 50	Spécialité de **Complets p' Catéchumènes,** pur l.	»	18 —
Flanelle de Mulhouse, dessins riches	»	0 55	Pantalons pour hommes, toute grandeur, laine	»	5 —
Flanellettes, première qualité	»	0 40	Pèlerines en molleton, bleu ou noir	»	5 —
Essuie-service, gar. pur fil, la douzaine	»	3 60	Vêtements d'enfants, laine, N° 1	»	5 50
Serviettes damassées, en fil »	»	4 90	Chemises blanches à cols depuis	»	2 75
Nappages assortis	»	1 50	» en couleur	»	2 —
Descentes de lit, dessins nouveaux	»	1 60			
Tapis de tables, à franges, toute grandeur	»	2 —			
Couvertures, tous genres et toutes grandeurs	»	1 80			
Gilets de chasse, en laine depuis	»	2 25			

Magasin « A LA GRANDE MAISON »

BON DE PRIME

Tout acheteur de la somme de 10 fr. a droit à une prime sur présentation de ce bon,

BISCOMES

aux AMANDES et aux NOISETTES

(Recette Porret)

Dépôts chez :

M. Henri Gacond, rue du Seyon, Neuchâtel. H 3164 N
M. Rod. Lüscher, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.

Prière de faire, sans tarder, les commandes de grands biscômes pour Noël et Nouvel-An.

Se recommandent, **Th. ZURCHER & HOOL, à Colombier.**

Horlogerie & Optique

PERRET-PÉTER

9, ÉPANCHEURS, 9

Régulateurs en tous genres. **Pendules.**

Montres or, argent, acier et métal

RÉVEILS, CHAINES et SAUTOIRS

Alliances or — Bagues

Achat et vente de matières d'or et d'argent

BARBEY & Cie

Rue du Seyon — Place du Marché

GRAND ASSORTIMENT DE BONNETERIE

Boléros - Figaros - Gilets - Camisoles - Maillots - Jupons

Caleçons pour hommes	depuis .	Fr.	0.65
Caleçons pour dames	» .	»	1.30
Gilets de chasse (spencers)	» .	»	4.—
Gants en tous genres	» .	»	0.40
Corsets, très grand choix	» .	»	1.35

TABLIERS EN TOUS GENRES, CHOIX UNIQUE

DÉPOT

CRÊPES DE SANTÉ, Ire Marque, BACHMANN & Cie

Magasins de parfumerie et salon de coiffure pour dames

HEDIGER

PLACE DU PORT

Pour fêtes de fin d'année, reçu un grand choix de garnitures de toilette en ivoire, écaille, celluloïde et ébène; trousses de voyage, lampes et fers à friser, flacons en cristal, vaporisateurs, coffrets riches et ordinaires assortis en parfums et savons, extraits dans cartonnages élégants. Peignes nouveauté, épingles fantaisie. Broserie fine, etc.

Magasin GUYE-ROSSELET, Neuchâtel

— TREILLE, 8 —

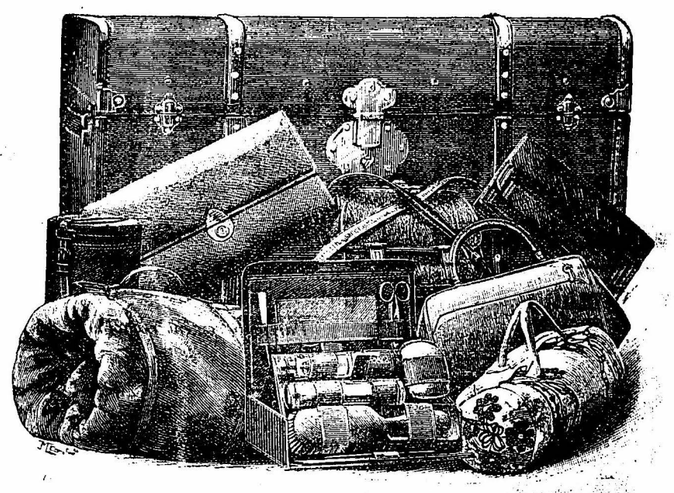

Grand assortiment en malles, valises, sacs de voyage. Maroquinerie de tous genres. Couvertures de voyage, plaids, trousses, albums et cadres, etc. Articles pour touristes, et alpinistes. Sacs, bonnets, guêtres, bâtons, objets en aluminium. Parapluies. Cannes de tous genres.

Réparations — Bonne qualité

Librairie James ATTINGER

Rue Saint-Honoré 9 - NEUCHATEL - Place Numa Droz

GRAND CHOIX de

VOLUMES D'ÉTRENNES

Ouvrages pour adultes — Ouvrages pour la jeunesse

OUVRAGES POUR L'ENFANCE

Bibles — Psautiers — Livres pour anniversaires

OUVRAGES RELIGIEUX & D'ÉDIFICATION

Albums d'images en divers genres

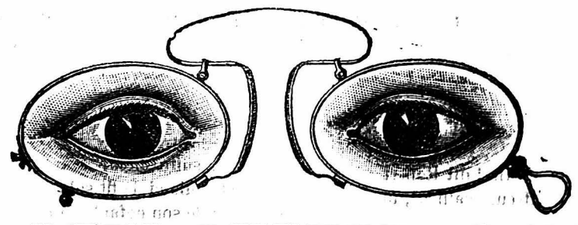

MARTIN LUTHER, Opticien

PLACE PURRY

Grand choix de lunettes et pince-nez or, argent, doublé, etc.

Face à main écaille, or, argent, etc.

BAROMÈTRES ET THERMOMÈTRES GARANTIS

Jumelles, longues-vues, stéréoscopes c.o

Les personnes souffrant de maux d'estomac et digérant **mal,** supportent facilement le

CACAO A L'AVOINE

(marque : Cheval Blanc)

Ce produit, de fabrication soignée et toute spéciale, a opéré de véritables miracles de guérison.

MULLER & BERNHARD, Colre

(seuls fabricants)

FOURRURES
Collection unique
pour dames & enfants

COLLIERS
avec ou sans têtes

Longs collets

MANCHONS

PARURES
blanches,
couleurs, noires

5000
douzaines
Mouchoirs
de poche
pour enfants
et grandes
personnes,
depuis
95 c.
à
10 fr.

Grand magasin ALFRED DOLLEYRES, 2, rue du Seyon

A LA HALLE AUX TISSUS — NEUCHATEL

Le plus grand et le plus beau choix d'articles pour cadeaux

ROBES - CONFECTIONS - JUPONS - CORSAGES - BLOUSES

Tapis de table - Descentes de lit - Nappes et serviettes à thé - Tapis de lit

LINGERIE CONFECTIONNÉE - COUVERTURES DE LIT EN LAINE

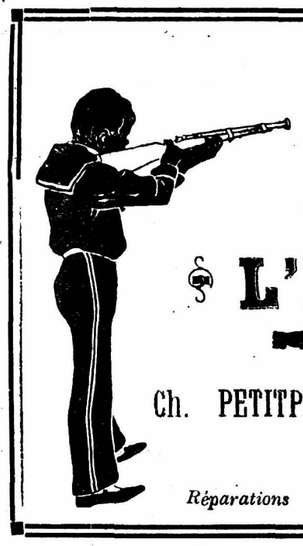

LE JEU DE TIR le plus goûté

L'EUREKA

Grand choix

Ch. PETITPIERRE & FILS - Neuchâtel

Spécialistes

Réparations — Accessoires — Pièces de rechange

MAGASIN ERNEST MORTHIER
Rue de l'Hôpital
NEUCHATEL

Marrons glacés — Fruits confits — Dattes — Raisins de Malaga
GRAND CHOIX DE FRUITS SECS ET EVAPORÉS
CHOCOLATS ET FONDANTS
Bel assortiment de cartonnages
BOUGIES POUR ARBRES DE NOEL

Lettres mobiles en caoutchouc avec composteurs

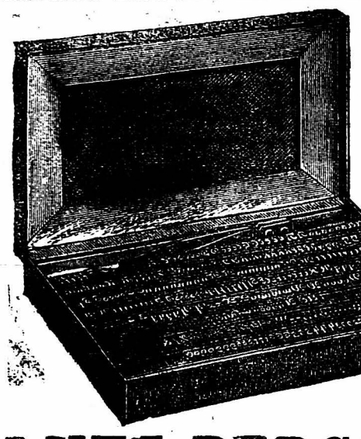

Particulièrement recommandées pour
ÉTRENNES

Avec ces **IMPRIMERIES**, vous pouvez imprimer vous-même des noms ou **inscriptions quelconques** en quantités

EMPLOI FACILE

Article ordinaire :
Fr. 2.— à 3.50
Qualité supérieure :
Pour enfants, 4 à 10 fr.
Emploi sérieux, 5 à 20 »

LUTZ-BERGER — rue de l'Industrie 1, angle route de la gare, Arrêt du tram. Téléphone.

G. LUTZ & Cie
Magasin de musique et instruments
RUE SAINT-HONORÉ 2 — NEUCHATEL

Grand choix de pianos neufs depuis fr. 650. Dépôt des pianos Rittmüller, à double table d'harmonie, Schiedmayer, Görs & Kallmann, Thürmer, Rordorf, etc. Vente, location, échange, garantie. Mandolines et guitares italiennes, depuis fr. 16 Zithers en tous genres. Violons neufs et anciens, fournitures, cordes, etc. Musique classique et moderne ; nouveautés. Abonnements.
Accords et réparations de pianos, harmoniums et de tous instruments de musique.

Maison de confiance fondée en 1829

ETRENNES

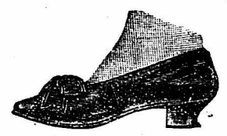

SOULIERS DE BAL
pour Dames et Messieurs
de l'article riche au plus simple Grand choix
MAGASIN DE CHAUSSURES
G. PÉTREMAND
Moulins 15 - NEUCHATEL

L'assortiment des chocolats
est au complet
CACAO
Thé en boîte et à la livre
Bougies blanches et couleurs
grandes et petites
Se recommande,
A. ELZINGRE
28, rue du Seyon, 28

Petit char à pont
à ressorts, neuf, à vendre. S'adresser à Mme Kaufmann, rue de l'Hôpital 10. A la même adresse, à vendre **perches** pour **échafaudages.**

Grande Brasserie
DE NEUCHATEL
BOCK-BIER

P.-C. PIAGET
HORLOGER
Rue des Epancheurs
BROCHES OR
18 karats, et
ALLIANCES OR

Chemiserie - Bonneterie - Ganterie
Ed. CLAIRE, Hôpital 18
DÈS AUJOURD'HUI ET JUSQU'AU 31 COURANT, IL SERA FAIT UN ESCOMPTE DE 10 % SUR TOUS LES ARTICLES VENDUS AU COMPTANT.

DAVID STRAUSS & Cie, Neuchâtel
Téléphone 613 — Bureau : rue du Seyon 19
BONS VINS DE TABLE blancs et rouges, **en fûts,** ou mis **en bouteilles** sans augmentation de prix, franco domicile.
Arbois — Mâcon — Beaujolais — Bordeaux

9 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LE

Serment de Marthe Parquin

PAR

CHARLES DE VITIS

— Pauvre Marthe! dit Robert sincère ça a été un si affreux malheur, un coup si violent.

— Oh! oui! soupira la comtesse; c'est cette soudaineté du coup qui nous a si fortement abattus.

— Et Ned, comment va-t-il? Son long séjour à la campagne lui a-t-il profité au moins? A cet âge on oublie si vite!

— Ned est adorable; c'est un enfant extraordinaire, je vous assure. Il console sa mère, il la distrait comme le ferait un homme d'un âge mûr. Aussi, c'est son seul bonheur, cet enfant, et, à cause de lui, le sacrifice qu'elle a fait ne sera pas trop lourd plus tard.

— Quel sacrifice? demanda Robert, qui tout à coup devint curieux, sans savoir au juste pourquoi.

— Ah! dit Mme de Dormelles, c'est vrai, tu ne sais pas. Je veux bien te le confier à toi, mais n'en parle pas à Marthe.

— Oh! non, ma tante, vous savez bien que vous pouvez compter sur ma discrétion.

— Au lit de mort de Jacques Parquin, nous étions tous autour de lui; il nous a priés de nous éloigner, il voulait rester seul avec sa femme...

— Ah! fit Robert, je ne savais pas.

— Et, poursuivit la comtesse, c'est dans cet entretien secret qu'il eut avec elle, qu'il lui fit jurer ce que je vais te dire.

— Ça a l'air d'un vrai roman, ma tante, ce que vous racontez, votre préambule est très intéressant.

— Et la suite donc! Il fit jurer à sa femme, et celle-ci le fit solennellement, sur la tête de son enfant, de ne point se remarier tant que son fils vivrait; en un mot, de ne point donner de beau père à Ned.

« Ah! songea Robert, Suzanne, tu me mettais dans de jolis draps! Quel bonheur que mon caractère faible et irrésolu m'ait empêché de parler! »

— Que dis-tu de cela? Robert, poursuivit la comtesse, que l'opinion de Robert intéressait sans doute fortement.

— Je dis, répondit-il, que Marthe a très bien agi. Elle devait assez à son mari pour lui assurer par serment une mort douce et paisible.

— Oui c'est très joli à dire tout cela, maintenant. Ce sont des sentiments nobles et chevaleresques. Mais, plus tard, lorsque je ne serai plus là, qui consolera Marthe?

— Elle aura Ned, Little Ned.

— Oui, mais l'enfant peut mourir, Robert, et que fera Marthe?

— Elle se remariera, alors, ma tante, si cela lui convient. Mais, poursuivit Robert, soyez persuadée qu'entre vous et son enfant, Marthe est heureuse et ne regrette rien.

— Dieu t'entende! mon Robert, je pensais, fit-elle avec un soupir, que...

— Quoi, ma tante?

Elle prit son courage à deux mains, et regardant Robert en face :

— J'avais songé, dit-elle, aux projets, aux rêves anciens que nous formions, ta mère et moi après notre mariage. Vous n'étiez pas encore nés que nous vous unissions. Têtes si frêles, sur lesquelles on échafaude sa vie, sur lesquelles on bâtit tant de rêves d'avenir, tant de rêves de bonheur, sans songer que le destin regarde à travers les portes mal jointes et rit de vos projets.

Et, sans s'occuper de Robert, la comtesse restait là, pensive, les yeux perdus, retournés en arrière vers ce passé si jeune, où tout est beau et riant.

— Je t'oublie, Robert, fit-elle sortant de sa rêverie, pourtant je t'aime bien, vois-tu.

Et se levant, elle alla vers lui et prenant sa tête dans ses deux mains, elle l'embrassa tendrement.

— J'aurais voulu pouvoir appeler « mon fils » l'enfant de ma sœur chérie.

— Dieu ne l'a pas voulu, ma tante.

— Mais enfin, toi, Robert, ne le désirais-tu pas?

— Non, ma tante; si je l'ai désiré, je ne le veux plus maintenant puisque ce serait acheter ce bonheur trop cher au prix de la mort de cet enfant que Marthe aime tant et que nous aimons tous aussi. Il est si gentil, Little Ned!

— Little Ned est gentil! Tu as dit cela, cousin Robert, cria une jolie voix gaie, faisant irruption dans le salon. Répète, répète, cousin Robert.

— Tant que tu voudras, mon cher petit, car je t'aime de tout mon cœur.

— Et moi aussi, cousin Robert.

— Bonjour, Robert, dit Marthe en entrant, belle comme une déesse dans sa longue robe de deuil, sous son petit bonnet de veuve, cerclé de blanc. Vous nous restez à dîner, n'est-ce pas?

— Vous savez que je suis en tutelle, que la terrible Suzanne m'attend et que je serais grondé.

— On la fera prévenir, Robert, cette féroce gardienne, dit Marthe, qui ne peut s'empêcher de sourire.

— Alors, fit Robert, plus d'excuses; j'accepte.

— Cousin! cria Ned présent à cet entretien en attendant avec anxiété la réponse de Robert, cousin, je vais chercher Mésange et nous jouerons au cheval!

— Ce ne sont pas des jeux de petite fille.

— Qu'est-ce que ça fait, cousin? Mésange fait tout ce que je veux!

On prévint Suzanne, et elle ne douta pas un seul instant, à cette nouvelle, que « son fi » n'eût parlé et ne fût agréé. Tout allait pour le mieux. Elle se coucha tôt, sans l'attendre, rêvant fortune, mariage, blasons redorés.

Le lendemain matin, il sortit de bonne heure, et plusieurs jours ensuite de façon à ne point laisser à sa vieille nourrice le temps de l'interroger.

Mais on ne se jouait pas ainsi de la farouche Suzanne. Est-ce qu'il la trompait? Est-ce qu'il n'avait point parlé?

Et un soir qu'il se disposait à sortir, après un silencieux repas, elle se planta résolument devant lui, et barrant le passage :

— C'est chez Mme Parquin que tu vas, je suppose, faire ta cour à ta fiancée, car tu as parlé n'est ce pas, Robert?

— Oui, laisse-moi, nourrice.

— Rien qu'une minute.

— Non, je suis pressé.

— Ce n'est pas vrai; tu mens, mon fil! Tu dis cela parce que tu n'oses me parler; tu as peur de moi!

— De toi, nourrice? Et de quoi?

— Tu as peur de moi parce que tu n'as pas fait ce que je t'avais dit de faire; parce que tu n'es certainement pas fiancé à Mme Parquin.

— Puis-je épouser ma cousine malgré elle? dit Robert, agacé par la persévérance de Suzanne.

— Là, tu vois bien que tu sais quelque chose et que tu ne veux pas me le dire.

— Oui, je sais quelque chose, et ce quelque chose je le garde pour moi.

— Et tu as des secrets pour moi, Robert? Ah! ce n'est pas bien. Puis, voyant que Robert se taisait :

— Voyons! l'as-tu demandée en mariage?

— Oui et non, répondit Robert entre ses dents.

— T'a-t on refusé?

— Oui et non, répondit de même Robert.

— Ah! tu m'agaces, fit Suzanne le secouant rudement par le bras, avec tes oui et tes non. Dis-moi quelque chose de plus précis, au moins.

— De plus précis? dit Robert, que la lutte fatiguait et qui faiblissait déjà. Eh bien, quoi? là, écoute, laisse-moi tranquille et ne m'en demande pas davantage après.

— Oui, oui, Robert, dis, fit Suzanne qui se promettait bien de n'en faire ensuite qu'à sa tête.

— Marthe ne peut pas m'épouser, quand même elle le voudrait, à cause d'un serment qui la lie à son mari.

— Et ce serment, fit Suzanne hale tante, c'est ce que tu ne veux pas me confier?

— Oui, dit Robert.

— Ah! garde-le pour toi, mon beau fils, tu m'en as dit assez. Si tu crois que je ne le saurai pas, par Calamité, à laquelle Marthe confie tout! Ou si tu crois qu'il n'a pas transpiré parmi les domestiques? Du moment qu'on te l'a confié à toi, un autre peut avoir écouté à la porte.

Je le saurai: oui, je le saurai, ajouta t-elle, comme enragée dans la lutte, dussé-je le demander à Mme de Dormelles.

— Non, non, nourrice, ne fais pas cela, cria Robert, effrayé de l'exaspération de Suzanne; non, j'aime mieux te le dire alors, moi.

— Ce serait le plus simple en effet, répondit Suzanne.

— Eh bien, dit Robert d'une haleine, Marthe a promis à son mari... elle a même juré...

— Quoi, quoi, qu'a-t-elle juré? fit Suzanne toute pâle.

— Elle a juré de ne point se remarier tant que Ned vivrait; en un mot, de ne pas donner de beau-père à son enfant.

— Ah! s'écria Suzanne, dans une explosion de rage; et alors elle sera toujours riche et toi toujours pauvre! L'imbécile! Est-ce qu'on jure de ces choses-là.

— Comment veux tu qu'il en soit autrement?

— Comment je veux? Est-ce que je sais, moi? Tu me prends ainsi « tout de go », sans crier gare; j'en suis toute renversée! Avais-tu déjà, lorsque Mme de Dormelles t'a confié ce serment, parlé de tes projets de mariage? fit Suzanne, semblant s'attacher fortement à cette idée

— Non! Et tu comprends qu'après je n'ai plus rien dit. Même ma tante m'a fait quelques ouvertures; mais je n'ai pas voulu avoir l'air de comprendre.

— Tu as bien fait, mon fieu; laisse la nourrice agir et aies confiance en elle.

— Que veux-tu dire? Suzanne.

— Rien, rien; laisse-moi....

Quand Suzanne disait qu'elle ne pensait à rien, il y avait gros à parier qu'elle ruminait un projet; dans sa tête.

Et en effet, huit jours après, elle revenait à la charge par un petit mot détourné.

Elle se plaignait de la cherté des vivres, du froid qu'elle endurait dans sa cuisine, ne pouvant parvenir à acheter du charbon pour se chauffer. Quelle différence avec le luxe de l'hôtel des Dormelles! Puis Robert n'avait plus de linge, pas de pardessus pour l'hiver.

Et c'étaient des jérémiades sans fin qui fatiguaient Robert.

— Ah! s'il n'y avait pas eu cet enfant! Ce n'est pas qu'elle lui voulût du mal, non! Mais Marthe avait bien besoin de jurer cela à Jacques Parquin!

Si cet enfant disparaissait; il était si jeune! Il ne pourrait regretter cette vie, cette richesse qu'il n'appréciait pas.

— Enfin, nourrice, parle, dis une bonne

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Avant de faire vos achats en

Rideaux -- Couvertures

Tissus pour Meubles — Tapis en tous genres

VISITEZ LA

HALLE AUX TAPIS

8, RUE DU SEYON — NEUCHATEL

Magasin le mieux assorti dans ces articles et vendant le meilleur marché

Articles utiles et agréables pour Etrennes

Horlogerie, Optique, Lunetterie, Instruments de météorologie, de mathématiques (Kern & Cie, Aarau) et de précision.

A. NICOLET, Seyon 26, 2me

fournisseur d'établissements scientifiques du pays et de l'étranger. Certificats à disposition.

Très joli choix de régulateurs à quarts. Pendules de Paris. Montres compliquées. Petites montres pour dames, or, argent, acier. Réveils. Chaînes, etc.

Lunetterie et microscopie de qualité supérieure, montures or, argent, écaille et acier. — Construction de baromètres à mercure, à contrôle, métallique pour hauteurs, etc. Thermomètres pour tous les usages. Thermomètres médicaux contrôlés. Thermométrographes. Jumelles et longues-vues très fortes. Boussoles, etc.

Réparations garanties. — Prix modérés

SEINET FILS

COMESTIBLES

Volailles - Gibier - Conserves

Poissons du Lac - Marée

Nous prions les personnes qui ont l'intention de nous donner leurs commandes pour repas de **Noël et Nouvel-An** de le faire incessamment.

TRUITES, SAUMON

TURBOTS, SOLES

Langoustes	Chevreuil	Dindes	Jambons fins	Poissons du lac
Crevettes	Lièvres	Chapons	Poitrines d'oies	Marée
Caviar	Faisans	Poulardes	Saucisses de Gotha	Liqueurs
Huîtres	Perdreaux	Canards	Terrines de foie d'oies	Vins fins
Truffes	Canards sauvages	Oies	Aspic de foie gras.	Champagne

CONSERVES DE VIANDES, FRUITS ET LÉGUMES

Dindes et Volailles truffées, Chevreuils et Lièvres piqués et marinés, } sur commande

NEUCHATEL

8, rue des Epancheurs, 8

PARAPLUIES

GUYE-ROSSELET

Treille 8 (ancienne poste)

ÉTRENNES très utiles

Parapluies avec joli manche argent contrôlé, en soie et mi-soie, montures paragon, depuis 10 à 35 fr.
Parapluies mi-soie, austria, gloria, satin de Chine, excellentes qualités, manches corne, ivoire et bois naturel, dep. 5 à 15 fr.
Parapluies satin-laine, argentine, austria, beaux manches, depuis 2 fr. 25.
Parapluies coton, à 1.50 et 2 fr.
Parapluies-cannes très pratiques, solides.

TRÈS GRAND CHOIX — RÉPARATIONS

Ombrelles pour poupées. — Ombrelles pour dames et messieurs.

Violons anciens

A vendre une remarquable collection de quinze violons italiens garantis authentiques, tels que **Guarnerius, Bergonzi, Amati,** etc., et plusieurs excellents violons d'élèves recommandés pour étrennes utiles. S'adresser à L. Kurz, Saint-Honoré nº 7, 2me étage. c. o.

!!Mangez!!

Nos volailles de table, première qualité, fraîchement tuées, marchandise jeune et bien engraissée, viande blanche, tendre et ayant bon goût. Envoi par colis postaux de 5 kilos, contre remboursement.

Indians ou canards, 7 fr. 75, poulardes, poulets ou oies grasses, 7 fr. 30 par 5 kilos. Marchandise de premier choix et arrivage en bon état garantis. Fournisseur de plusieurs maisons princières, maison de comestibles, hôtels et particuliers. Bien introduit dans la Suisse romande, beaucoup de clients à Neuchâtel. Nombreuses attestations ! Maison d'exportation Wettl, Werschetz, Hongrie.

FOGLIATI FRÈRES & Cie

9, Rue du Château, 9

NEUCHATEL

Vins en gros

SPÉCIALITÉS :

Asti Mousseux

Asti Champagne

VERMOUTH DE TURIN

POUR

Noël et Nouvel-An

Chocolats Suchard, Lindt, Peter, Cailler, Kohler, Sprüngli et Ribet.
Biscuits Pernot et Bussy.
Gaufrettes Klaus.
Biscômes Zürcher aux amandes et aux noisettes.
Nonnettes de Dijon.
Raisins de Malaga en boîtes de 1/2 kg.
Bougies pour arbres de Noël en cire et stéarine.

Au Magasin

PORRET-ECUYER

EXPOSITION ET VENTE

de

Canaris du Harz

organisées par la Société ornithologique de Neuchâtel

du 23 au 25 DÉCEMBRE

de 10 h. du matin à 5 h. du soir

AU GAMBRINUS

1er ÉTAGE, en face de la Poste

ENTRÉE LIBRE

Invitation cordiale à tous les amateurs d'oiseaux-chanteurs.

LE COMITÉ DE L'EXPOSITION.

Confiserie-Pâtisserie

E. BADER

Place Purry et rue des Epancheurs

A l'occasion des fêtes de fin d'année :

BEAU ET GRAND CHOIX

de

MASSEPAINS ET BONBONS

pour Arbres de Noël

RICHE VARIÉTÉ

de

Cartonnages de Paris

Spécialité de

Biscômes noisettes renommés

amandes (ours) chocolats, etc.

TOURTES ET GATEAUX

en tous genres

MARRONS GLACÉS - BONBONS FINS

MANUFACTURE ET COMMERCE

DE

PIANOS

Grand et beau choix

pour la vente et la location.

Magasin le plus grand et le mieux assorti du canton

Rue Pourtalès Nos 9 et 11, 1er étage

PRIX MODÉRÉS. - FACILITÉS DE PAIEMENT

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI

NEUCHATEL

Maison spéciale de fabrication

CHEMISES SUR MESURE

Vve Jos. REMY

Ancienne maison renommée fondée en 1867.

OCCASION

A vendre 2 bois de lit à une personne, 2 tables sapin avec tiroir, 4 tables dessus noyer, pieds fonte, pour café-restaurant et 50 caisses à bouteilles. S'adresser à Henri Gerber-Jacot, entrepreneur de menuiserie, à Corcelles.

MAGASIN

Jules BEAUJON

Place Purry

Grand rabais sur les articles pour fumeurs, cannes et cigares fins.

Beau buffet de service

à vendre d'occasion, ainsi que différents meubles. S'informer du nº 958, au bureau du journal.

Etrennes

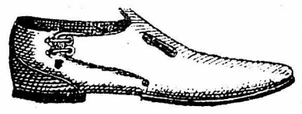

SOULIERS CYCLISTES

Noirs et Couleurs, dep. 6.75 et 8.75

pour Dames, Messieurs et Jeunes gens.

GUÊTRES CYCLISTES

depuis 2 fr. 45

G. PÉTREMAND

Moulins 15

NEUCHATEL

OCCASION

Montres boîtes et cuvettes argent 18 à 21 lignes depuis **18 fr. 50**

Montres métal 13 lignes à 9 fr. 75

Ces montres sont toutes garanties

15, rue des Beaux-Arts, 15

rez-de-chaussée.

ATTENTION !

Il est arrivé un grand et beau choix de

RÉGULATEURS

fabrication suisse, 1re qualité. Pour le croire il faut venir les voir, ils seront vendus au prix de fabrique, à 30 et 40 % meilleur marché que partout ailleurs. Profitez de l'occasion.

Réparation à très bas prix. Garantie. Chez

Jules STEGMANN

Ecluse nº 17, 1er étage.

L.-F. LAMBELET & Cie

NEUCHATEL

17, Faubourg de l'Hôpital, 17

Houille et Coke

pour chauffage domestique

Houille morceaux
Houille grosse braisette lavée
Anthracite belge 1re qualité
Anthracite St-Amédée de Blanzy
Briquettes de lignite
Petit coke lavé de Blanzy
Coke lavé de Blanzy pour chauffage central
Grelats comprimés (boulets)
Briquettes perforées

Prompte livraison à domicile

Expédition directe des mines par wagons complet

— TÉLÉPHONE 139 —

BRILLANT SOLEIL

(Sonnenglanz Wichse)

ENCAUSTIQUE

séchant très vite, se distinguant des autres cires à parquet par la beauté et la durée de son brillant.

En dépôt à Neuchâtel: chez MM. Alfred Zimmermann, A. Lœrsch, Ernest Morthier, Albert Petitpierre, Rod. Luscher, F. Gaudard, Porret-Ecuyer, Alfred Krebs, Mme veuve Huguenin-Robert.

Magasin H. Bourquin

J.-J. Lallemand

Reçu un beau choix de cartonnages pour les fêtes, bougies pour

arbres de Noël

ASTI - CHAMPAGNE

Bordeaux

LIQUEURS DIVERSES

Se recommande.

BISCOMES MATTHEY

C'est toujours à la

Fabrique de biscotins

Henri Matthey

19, rue des Moulins, 19

que l'on trouve les **meilleurs et les plus fins biscômes aux amandes.**

Les personnes qui désirent de grands biscômes pour les fêtes de Noël et Nouvel-An, sont priées de donner leurs commandes dès maintenant.

HUITRES

le panier de 100 . . . . Fr. 7.50
au détail, la douzaine. . . 1.10

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

A vendre 5 actions

de la **Société Immobilière neuchâteloise de 1000 fr. chacune** au prix de **870 fr.** par action. S'adresser à **M. Gay, architecte, Lausanne.** H 3286 N

FROMAGE FIN

des

Montagnes neuchâteloises

à 1 fr. 85 le kilo, franco toute gare contre remboursement; pièces de 30 à 35 kilos S'adresser chez C. Franel, Hôtel-de-Ville 15, Chaux-de-Fonds.

AVIS DIVERS

Maladies des oreilles

NEZ ET GORGE

Le Dr Jules BOREL

reçoit les lundi, mercredi et vendredi, de 3 à 5 heures, rue du Môle 3. c.o

Salon de coiffure pour dames

Avenue du 1er Mars et rue J.-J. Lallemand nº 1, 1er étage

COIFFURES

e bals, de soirées et de mariées. — Installation toute moderne. — Champooing. — échage de cheveux au linge ou avec le

Nouvel appareil à air chaud, qui est très agréable et le plus grand progrès de nos jours

Peignes o—o Parfumerie o—o Postiche

Abonnements très avantageux pour Champooing

Se recommande:

Mme WINKER

PERRUQUES et BARBES

A LOUER

GRIMAGES

J. KELLER, coiffeur (sous l'hôtel du Lac)

AVIS

L'Administration de la *Tribune de Geneve* porte à la connaissance du public que les abonnements pour les Cafés, Restaurants, Brasseries, Auberges, Coiffeurs, Hôtels, Pensions, Cercles, Sociétés, Salles de lecture, Cabinets de réception de Praticiens, Pharmaciens, Pensionnats, Instituts, Instituteurs, Institutrices et employés Fédéraux (Employés des Postes, Téléphones, Télégraphes, Chemins de Fer et des Bureaux Fédéraux), sont reçus au prix réduit de 10 francs par an pour le canton de Neuchâtel et les autres cantons. Il est accordé à chaque nouvel abonné de cette catégorie un porte-journal à l'exception des Instituteurs, Institutrices et Employés Fédéraux).

Tous les abonnés nouveaux pour 1903 recevront la *Tribune* gratuitement dès ce jour au 31 décembre 1902.

Les abonnements sont reçus contre remboursement. — S'adresser Administration de la *Tribune de Genève*, 6, rue Bartholoni.

Dès ce jour au 31 décembre 1903

ABONNEMENTS

à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

En ville, franco domicile . . . . . fr. 8.—
Hors de ville et dans toute la Suisse, franco domicile. » 9.—

S'adresser directement au bureau du journal

1, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel

fois ce que tu as sur le cœur, au lieu de m'exaspérer par tes reproches, tes jérémiades continuelles!

— Et il y a de quoi pourtant, fit-elle se redressant soudain comme piquée par un serpent.

— Est-ce de ma faute à moi? dit Robert.

— Je te l'ai déjà dit. Je me ronge à l'idée de te voir toujours pauvre et travaillant pendant que ta cousine est riche, grâce à un beau mariage.

— Eh! que veux tu que j'y fasse, nourrice? fit Robert, qui commençait aussi, grâce aux instances de Suzanne, à trouver que sa pauvreté lui pesait.

— Jésus Dieu! c'est bien facile pourtant: ah! si tu me laissais faire, va! Mais les hommes, ce n'est pas malin.

— Merci pour moi et ceux de mon sexe, Suzanne. Je sais bien, va; nous savons tous que les femmes le sont plus que nous. Mais d'être si malignes, pouvez-vous tant vous vanter?

— Oui, Robert surtout quand notre malice sert à ceux que nous aimons?

— C'est de toi que tu veux parler, Suzanne?

— Oui.

— Et tu l'es toi, plus que moi?

— Oui.

— Voyons, dis un peu comment.

— Je le veux bien, mais à une condition.

— Laquelle?

— C'est que tu m'écouteras, tu me laisseras aller jusqu'au bout, sans m'interrompre, sans te révolter.

— Allons, nourrice.

— Voyons, fit-elle rageusement: n'en as-tu pas assez de cette vie médiocre, presque pauvre? Et ne souffres-tu pas lorsque tu la compares à l'élégance, à la somptuosité de l'hôtel de Dormelles?

— Oui, nourrice; mais à cela que veux-tu faire, encore une fois? La fortune des Rothschild me fait envie aussi, mais je ne la convoite pas.

— Tu dis des bêtises, Robert, pour ne pas être obligé d'écouter sérieusement ce que je vais te dire. C'est l'enfant, n'est-ce pas, qui empêche ce mariage?

— Oui, dit Robert, ne comprenant pas.

— Eh bien! l'enfant est un obstacle. Eh bien, on le supprime.

— Oh! tais-toi, tais-toi, nourrice, fit Robert révolté. Tu passes les bornes avec ton amour féroce, et tu me fais frissonner. Tais-toi, te dis-je.

— Tu m'as promis de m'écouter jusqu'au bout; je suis sûre que tu crois que je veux tuer l'enfant?

— Eh bien, il me semble que ça en a tout l'air, malheureuse, et que ton petit complot ressemble fortement à un assassinat.

— Tu ne me comprends pas encore. Est ce que je suis une méchante femme capable de tuer, Robert? Non. Ce que je veux, c'est supprimer l'enfant, le faire disparaître seulement jusqu'au moment où Marthe t'aura épousé.

— Et après?

— Je le rendrai, voilà tout! Et Marthe n'aura pas manqué à son serment et tu seras heureux et riche.

— Et tu crois que je consentirai à cela! s'exclama Robert. Pour qui me prends-tu, Suzanne? Et puis, y consentirais-je, ajouta-t-il en se radoucissant, si Marthe apprenait un jour que c'est moi qui ai fait disparaître son enfant, qui l'ai rendue parjure à son serment, quelle serait ma vie alors? Non, non, crois-moi; restons comme nous sommes, nourrice, et ne cherchons pas par d'odieux moyens à lutter contre le sort.

Suzanne eut un éclair de triomphe dans ses yeux bleus et ses pommettes lorraines brillantes rougirent, signe d'émotion violente chez elle.

Robert discutait; Robert se défendait; il n'avait pas dit un non catégorique, elle reviendrait à la charge et il faiblirait.

— Tu as donc un moyen, Suzanne? fit-il, curieux.

— Peut-être bien, mon fi.

— Quelle paysanne lorraine tu fais! Suzanne. Tu sais le proverbe: « Lorrain vilain, traître à Dieu et à son prochain». Et tu m'as fortement l'air d'un traître de mélodrame.

— Non, va; je t'aime, conclut-elle, et voilà tout, fit-elle en essuyant ses yeux du coin de son tablier de cotonnade.

Elle revint à la charge tous les jours et quinze jours après elle triomphait; Robert, sans s'être prononcé, avait opposé un silence si mou ses objurgations qu'elle était sûre qu'il ne la désapprouverait pas.

Elle pouvait agir!

VIII

LE COMPLOT EST EXÉCUTÉ

— Marianne Dagrit est-elle chez elle? demanda Suzanne Massot à une vieille concierge édentée qui, son chat sur les genoux, surveillait attentivement le café au lait qui mijotait sur le feu.

— Oui, Madame; vous venez sans doute la chercher pour un ménage? dit-elle en se fourrant une énorme prise dans le nez vermeil qui ornait son visage.

— Oui, ma bonne femme.

— C'est au cinquième, vous trouverez la porte ouverte. Pas besoin de mieux vous renseigner.

Et elle s'essuya avec son mouchoir jaune.

Et la concierge, ayant fini de parler, referma, de crainte de courant d'air, le petit carreau par lequel Suzanne avait passé la tête, s'enfermant dans cette chambre étroite et infecte, puant le tabac à priser, mais pleinement heureuse ainsi entre son fourneau et son chat.

Son rêve de bonheur n'avait jamais dépassé cet idéal.

Cette Marianne Dagrit, que Suzanne venait voir, était une amie de village de la nourrice.

Ensemble elles avaient gardé les vaches, et elles avaient sympathisé, leur gaule à la main, derrière les troupeaux en pâture.

Mme Dagrit s'était mariée à un pays, puis elle était venue après la guerre à Paris.

Comme beaucoup de Lorrains, cherchant à gagner leur pain et installés dans les quartiers avoisinant la gare de l'Est — leur gare — elle demeurait rue de Crimée, dans une maison de chétive apparence, dans un logement misérable, avec trois enfants.

Son mari était mort, tombé d'un échafaudage.

Et la pauvre femme était restée seule avec tout ce petit monde qu'elle faisait vivre, Dieu sait comment!

Ce n'était pas les quelques pauvres ménages qu'elle faisait qui pouvaient l'enrichir. Et le jeûne et la misère même régnaient dans ce triste ménage.

Marianne se demandait souvent ce qu'elle ferait pour arriver à élever ses trois enfants avant qu'ils ne soient aptes à gagner leur vie.

Suzanne lui apparut soudain comme un ange sauveur.

Elle savait vaguement, car elle en l'avait pas vue depuis la mort de son mari, que celle-ci était chez un baron, et pour elle ce mot baron était synonyme de richesse et d'opulence.

Elle la reconnut aussitôt et courant à elle, la fit entrer et asseoir tant bien que mal dans son misérable taudis, qui se composait d'une pièce unique où couchaient pêle-mêle la mère et les enfants.

Une odeur nauséabonde vous prenait au cœur, non pas que la pièce fût malpropre, mais l'air ne s'y renouvelait que par une étroite lucarne prenant jour sur une cour obscure comme l'orifice d'un puits.

L'air était vicié par la respiration continuelle de ces quatre poitrines et par les odeurs de graillon qui s'échappaient du fourneau.

Deux misérables lits, avec chacun une unique paillasse, une commode boiteuse, une table de bois, quelques chaises et, dans les coins, des débris informes et sans nom qui servaient sans doute encore de meubles.

Suzanne se rappela la vieille armoire lorraine en chêne ouvragé, la grande horloge dans sa gaîne et l'antique commode aux cuivres brillants, héritage des parents de Marianne, et qui ornaient la chambre de Dagrit. Où étaient-ils? Vendus à un brocanteur peu scrupuleux, achetant pour quelques sous les meubles antiques qu'il revend à prix d'or.

Marianne surprit sans doute le regard douloureusement curieux de Suzanne, car avant de lui souhaiter le bonjour, allant au-devant des questions de son amie, elle lui dit:

— Ma Suzanne, nous sommes si pauvres!

— Ah! si j'avais connu votre détresse, Marianne! Pourquoi ne t'es-tu pas adressée à moi? Pourquoi ne m'as tu pas écrit?

— J'ignorais ton adresse, Suzanne. Et puis, vois-tu, on a honte d'être pauvre; on se cache, même vis-à-vis de ses meilleures amies.

— Et on a bien tort, Marianne. Tu sais bien que nous nous sommes connues si jeunes! Nous étions presque sœurs tant nous nous aimions. Enfin, ce qui est fait est fait; il ne s'agit pas de récriminer.

Et regardant les enfants massés qui la contemplaient curieusement:

— Ce sont tes enfants, cela?

— Oui; Mina, l'aînée; Claude, le second; et Nicolas, le petit, le Benjamin, dit Marianne en serrant tendrement l'enfant contre elle.

Suzanne le regarda toute surprise. Elle trouvait qu'il ressemblait étonnamment à Edouard Parquin, à Little Ned.

De grandes boucles blondes, frisant naturellement, des yeux bleus et une bouche charnue et volontaire.

Les traits seuls offraient une remarquable ressemblance; mais l'expression du visage différait totalement de celle de Ned; elle était sournoise, en dessous, mauvaise. Combien différente de l'expression ouverte, des yeux brillants, de la bouche souriante du petit Ned.

C'était la misère qui avait sans doute rendu cet enfant si défiant et si mauvais.

— Est-il gentil au moins? interrogea Suzanne désignant Nicolas.

— C'est un vrai diable, répondit avec orgueil Marianne.

— Quel âge a-t-il?

— Bientôt six ans; il n'est pas très grand pour son âge. Mais que voulez-vous, Suzanne? cela ne pousse pas les enfants quand on n'a pas de pain à leur donner.

Marianne disait cette phrase avec une figure mauvaise et envieuse; on sentait qu'elle en voulait à la société et que volontiers elle se vengerait de la misère sur un de ses membres riches.

— C'est vrai, reprit Suzanne. Ce n'est pas juste. Il y en a qui sont trop riches et d'autres qui sont trop pauvres. Peut-être qu'un jour tu rencontreras une bonne âme et l'occasion tant cherchée de devenir riche.

— Oh! celle-là, si je la rencontre jamais murmura Marianne, je ne la laisserai pas échapper, dussé-je pour y parvenir marcher sur le corps des autres.

(A suivre.)

L'administration de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL n'accepte pas les annonces en texte abrégé.

Toute correction faite à la composition d'une annonce se paie à part.

Arthur MATTHEY

RUE DU SEYON - En face de la Boucherie sociale - NEUCHATEL

Régulateurs — Pendules — Réveils — Montres
Chaînes — Bijouterie

ALLIANCES

Orfèvrerie argent — Orfèvrerie métal argenté
Beau choix dans tous les genres
Prix modérés — Garanties

Magasin R. Fallegger

22, Rue de l'Hôpital, 22
NEUCHATEL

Grand et beau choix d'articles pour cadeaux, tels que : fichus, cravates en tous genres, écharpes en tulle et en soie, boas en plumes, tabliers fantaisie, ridicules en soie et velours. — Boîtes à mouchoirs, à gants et à cols, nécessaires à ouvrages et de toilette. Portemonnaies. Broches et boucles fantaisie. Joli choix de ceintures en soie. Grand et beau choix en gants de peau.

Brasserie de Boudry

BOCK-BIER

Maison spéciale de fabrication

fondée en 1867

Chemises sur mesure

pour messieurs et jeunes gens

Elégance - Solidité - Mode du jour

Vve Jos. REMY

NEUCHATEL
Maison du Grand Hôtel du Lac
(vis-à-vis de la Poste)

Magasin grandement assorti en :

Cravates haute nouveauté
Cols, manchettes, foulards, boutons
GANTERIE SOIGNÉE, bretelles, mouchoirs
Gilets pour soirées, guêtres
BONNETERIE suisse, anglaise et française,
en gilets, caleçons, chaussettes
Chemises et gilets en fil, soie, coton et flanelle

ARTICLES DE SPORT

Maison la plus ancienne et la plus importante dans son genre, à Neuchâtel.

Spécialité de Vêtements de travail

AUX DEUX PRIX FIXES

1 & 6, Grand'rue, 6 & 1

Pantalons	coton, extra, nuances, à fr. 5.90, 4.75. 3.50,	toutes **2.90**
Pantalons	velours, dans les nuances, depuis 11.50 à	toutes **5.50**
Pantalons	coton ou moitié laine, tout doublés, de 10.— à	**4.75**
Pantalons	laine, solides, grand choix de dessins, à	**6.—**
Pantalons	milaine suisse, tout doublés, de 11.— à	**6.25**
Vestons et Salopettes	pour tous les genres de métiers, de 6.— à	**2.50**
Chemises	flanelle, coton ou Oxford, fr. 3.50, 2.75, 2.40,	**1.85**
Chemises touristes	grand choix en pure laine et en coton, de 10.— à	**1.85**
Chemises blanches	toutes les formes, 5, 4, 3.50, 2.75	**2.50**
Gilets de chasse ou tricots	grand choix, de 20.— à	**2.50**
Caleçons, Camisoles	écrus ou toutes nuances, depuis	**0.85**

AU LOUVRE

Rue du Seyon - Neuchâtel

RABAIS IMPORTANT

sur toutes les

CONFECTIONS

en magasin arrivées ces derniers jours

Choix et prix sans pareils. Modèles superbes.
Genres et façons dernières Nouveautés.

LE PLUS GRAND CHOIX
de
NOUVEAUTES
pour
Robes et Costumes - Dernière création

Qualités et prix sans pareils AU GRAND RABAIS

Tous les articles d'hiver, pour activer la vente

Couvertures, Tapis, Gilets de Chasse, etc.

AU RABAIS

AU LOUVRE - X. KELLER-GYGER - RUE DU SEYON

Gros et Détail — **PAPETERIE** — Téléphone 76

F. BICKEL-HENRIOD

Place du Port — **NEUCHATEL** — En face de la Poste

ETRENNES UTILES!

Albums et blocs à dessin.
Albums pour timbres-poste.
Albums pour cartes postales.
Albums à colorier.
Boîtes de couleurs.
Boîtes mathématiques.
Cachets fantaisie, gravé sur commande.
Cartes à jouer, fines et ordinaires.
Ecritoires et Encriers en tous genres.
Etuis de crayons de dessin.
Etuis de crayons couleurs.
Jeux divers, français et allemands.
Pèse-lettres de poche et de bureau.
Plioirs ivoire, os, métal, etc.
Plumes d'or américaines, ne s'oxydant jamais.
Porte-mine argent, ivoire, etc.
Porte-plumes réservoir.
Presses à copier, systèmes divers.

RICHE ASSORTIMENT DE BOITES DE
Papiers à lettre et Cartes de correspondance
avec et sans initiales
CARTES-SOUVENIR - CALENDRIERS ILLUSTRÉS
Beau choix de CARTES POSTALES
MAROQUINERIE FINE

Albums de poésie.
Buvards.
Carnets de poche.
Portefeuilles de poche.
Pochettes et Porte-lettres.
Porte-cartes de visite.
Porte-livres (liseuses).
Porte-billets.
Porte-photographies.
Serviettes de poche.
Serviettes pour notaires et collégiens.
Sous-mains en tous genres.

CARTES DE VISITE depuis **1 fr. 50** le cent
Beau choix de caractères et de cartes, nouveaux genres

BRANDT & MATTHEY

TAILLEURS & CHEMISIERS
6, Rue de la Place-d'Armes, 6

NOUVEAUTÉS FRANÇAISES ET ANGLAISES

Costumes et Manteaux de Dames

TELEPHONE N° 720

A l'atelier de Réparations
rue de la Place d'Armes 8
(sous le balcon)
GRAND CHOIX DE MONTRES
depuis 8 lignes, fabrication soignée, vendues au prix de fabrication.
Réparations de bijouterie
à prix très modérés, **soudage à l'or 60 cent.,** à l'argent **40 cent.**
Jules PERRENOUD.

Magasin de Blanc
ARNOLD HEER
Place Numa Droz
Exposition spéciale d'articles pour bébés et enfants.
Téléphone — Choix sur demande

Vrais Salamis de toutes sortes,
de Milan
— PANOTON —
Poules, Poulets d'Italie
GRAND CHOIX DE
Fromages - Liqueurs - Vins
Prix modérés
CHARLES PIROTTA
Rue des Moulins 39

Edgar Quinet et l'école laïque

La « Revue bleue » du 20 décembre publie, sous ce titre, un article où M. Henry Michel demande que, le 13 février 1903, le centenaire de Quinet soit célébré par une commémoration solennelle au Panthéon. Il ne s'agit pas d'une translation de cendres, mais d'une cérémonie analogue à celle qui a eu lieu, en 1898, pour le centenaire de Michelet. M. Henry Michel a exprimé ce vœu, la semaine dernière, à la leçon d'ouverture de son cours de la Faculté des lettres; l'article de la «Revue bleue» résume son argumentation.

Chez Edgar Quinet, l'homme et l'œuvre méritent également ce témoignage d'admiration et de reconnaissance de la démocratie. L'homme a été « un citoyen fidèle et intègre, un républicain exemplaire, qui a poussé jusqu'à l'héroïsme le dévouement à ses idées, un grand cœur, un vaste et puissant esprit ». L'œuvre a exercé sur la démocratie française contemporaine une influence profonde, et qui n'a pas encore dit son dernier mot. M. Henry Michel analyse la formation du philosophe politique dans Quinet. Il nous montre que le sentiment patriotique, national, est, chez lui, le fond de l'être moral. Ses premières impressions intellectuelles et la crise d'idées qu'il traverse en 1820 le vouent à l'adoration de la liberté et le jettent à la poursuite de cet idéal : l'affranchissement absolu de l'esprit. Son éducation morale fait de lui une âme sincèrement, mais librement religieuse. Et ces éléments divers se combinent, s'ordonnent en une synthèse qui est achevée dès 1843. Quinet prêche alors, dans les célèbres cours du Collège de France, sa religion : l'avènement, par l'action prépondérante sur le monde de la France révolutionnaire, d'un dogme nouveau: la démocratie libre.

L'œuvre de Quinet est immense. Mais M. Henry Michel n'en considère qu'un point: la campagne pour l'école laïque et pour l'enseignement moral laïque. Il cite à ce propos une page admirable de l'« Enseignement du Peuple » :

« Pour moi, j'ai toujours prétendu que la société moderne possède un principe que, seule, elle est en état de professer, et c'est sur ce principe qu'est fondé son droit absolu d'enseignement en matière civile. Ce qui fait le fond de cette société, ce qui le rend possible, ce qui l'empêche de se décomposer, est précisément un point qui ne peut être enseigné avec la même autorité par aucun des cultes officiels. Cette société vit sur le principe de l'amour des citoyens les uns pour les autres, indépendamment de leur croyance. Or, dites-moi, qui professera, non seulement en paroles, mais en action, cette doctrine qui est le pain de vie du monde moderne? Qui enseignera au catholique la fraternité avec le juif? Est-ce celui qui, par sa croyance même, est obligé de maudire la croyance juive? Qui enseignera à Luther l'amour du papiste? Est-ce Luther? Qui enseignera au papiste l'amour de Luther? Est-ce le pape? Il faut pourtant que ces trois ou quatre mondes, dont la loi est de s'exécrer mutuellement, soient réunis dans une même amitié. Qui fera ce miracle? Qui réunira ces trois ennemis acharnés, irréconciliables? Evidemment, un principe supérieur et plus universel. Ce principe, qui n'est celui d'aucune église, voilà la pierre de fondation de l'enseignement laïque. »

Cette page, M. Henry Michel la commente ainsi :

« Remarquez la formule de Quinet. Il ne dit pas que le catholique doit au juif, ou le luthérien au catholique la « tolérance ». Il dit que les trois confessions — et comment ne pas en ajouter une quatrième, la confession de toutes les âmes sincères, qui n'ont pas de confessions? — doivent « s'aimer » l'une l'autre, former ce que la langue de la vieille France appelait une « amitié », expression noble et charmante, que Michelet a relevée, pour l'appliquer aux fédérations révolutionnaires. Or c'est cette « amitié » que les clergés et les morales confessionnelles sont impuissants à fonder. Ils peuvent bien préconiser ou accepter la tolérance, surtout quand ils ne sont pas les plus forts, les seuls maîtres. Mais aucun de ces clergés, aucune de ces morales confessionnelles n'enseignera jamais « l'amour » du clergé rival, de la confession adverse. Seule, l'école laïque, seule la morale laïque est en mesure de donner cette leçon. »

On s'abonne à toute époque à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL par carte postale adressée à l'administration de ce journal.

		1 an	6 mois	3 mois
En ville	par porteuse	8.—	4.—	2.—
Au-dehors.	poste ou porteuse	9.—	4.50	2.25

Volumes à prix réduits

Nouvelles et Récits, traduits du russe par N.-V.-A. Kolbert.

Conseils sur l'éducation, de C. Tischhauser, traduit par J. Courvoisier, pasteur.

Le premier est un recueil de quatre nouvelles, prestement enlevées, qui transportent le lecteur en Russie, ou tout au moins dans des milieux russes. Ces récits sont tous gracieusement écrits; romanesques dans le bon sens du mot, ils offrent chacun dans leur genre un attrait d'une saveur particulière, et sont une lecture très attachante pour les jeunes filles.

Le second ouvrage n'est point un traité de pédagogie, mais un livre d'un caractère pratique, destiné à servir de guide aux pères et mères de famille, aussi bien qu'aux instituteurs dans l'accomplissement de leur tâche d'éducation.

Ces conseils sont illustrés par des exemples, des citations, des mots frappants et des anecdotes. L'auteur a des conseils précieux à donner, des directions utiles, des pensées originales à présenter sur toutes les questions essentielles qui touchent à l'éducation de la jeunesse.

Voilà à coup sûr un utile présent de fin d'année.

Ces deux volumes sont offerts au

PRIX RÉDUIT DE 1 FR.

par volume et sont en vente au bureau de la « Feuille d'Avis », rue du Temple-Neuf 1.

E. DOUTREBANDE
La
FABRIQUE DE CHATEAU-NEUF

C'est un roman d'actualité où l'auteur a fait œuvre de psychologie et de convaincu. Roman de mœurs d'abord, où l'on trouvera des croquis pris sur le vif, de nos mœurs locales, roman de caractères, où les personnages vivants et bien étudiés demeureront dans l'esprit du lecteur; roman de tendance encore, car l'auteur touche à la question sociale, cette grosse question actuelle, et veut nous convaincre que le facteur essentiel de la solution est tout simplement la charité. Ce livre, bien agencé, à la trame logiquement conduite, est écrit en une langue élégante et précise.

PRIX RÉDUIT 1 fr. 50.

La maison d'Erasme, par A. Bachelin. — Ce volume comprend en outre trois nouvelles: « Toujours droit. — Un idiot. — Un soldat. » La préface, de M. Ph. Godet, dit entre autres: « Bachelin a mis beaucoup de lui-même dans «la maison d'Erasme» : on y reconnaît ses points de vue esthétiques favoris, son sentiment de la nature, délicat jusqu'à la tendresse, son culte de la beauté artistique et de la beauté morale. »

Bachelin y avait rêvé longtemps. « C'est, disait-il, une histoire de passion, — passion grande, noble, sérieuse, qui a sa source dans une commune admiration. »

PRIX RÉDUIT 1 FR.

La merveilleuse histoire du Révérend père Jean Tauler, traduit de l'allemand. — On verra dans cet écrit, plein de sève chrétienne, comment la lumière et la vie de l'Evangile se conservaient, au milieu des ténèbres spirituelles du moyen-âge, dans certaines congrégations religieuses, et comment un laïque pieux convertit un célèbre docteur. Cette personnalité remarquable de Jean Tauler vient d'être heureusement rappelée par une publication toute récente: « Une grande lumière au moyen âge. »

PRIX RÉDUIT 50 cent.

SOUHAITS DE NOUVEL-AN

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* publiera, comme les autres années, le 31 décembre, une page spéciale contenant les avis de négociants et autres personnes, qui désirent adresser à leur clientèle ou à leurs amis et connaissances, des souhaits de bonne année.

Modèle de l'annonce :

LA MAISON X...
adresse à sa bonne clientèle ses
meilleurs vœux de nouvelle année.

Une partie de la page étant déjà retenue, par divers clients, prière de s'inscrire sans retard au bureau du journal, rue du Temple-Neuf, 1.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

N.-B. — Nous rappelons au public que notre journal administre lui-même sa publicité. Pour éviter toute confusion, les employés de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* qui visitent la clientèle, sont tenus de se présenter au nom de ce journal.

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ